D.6

COMMUNE DE VERSOIX

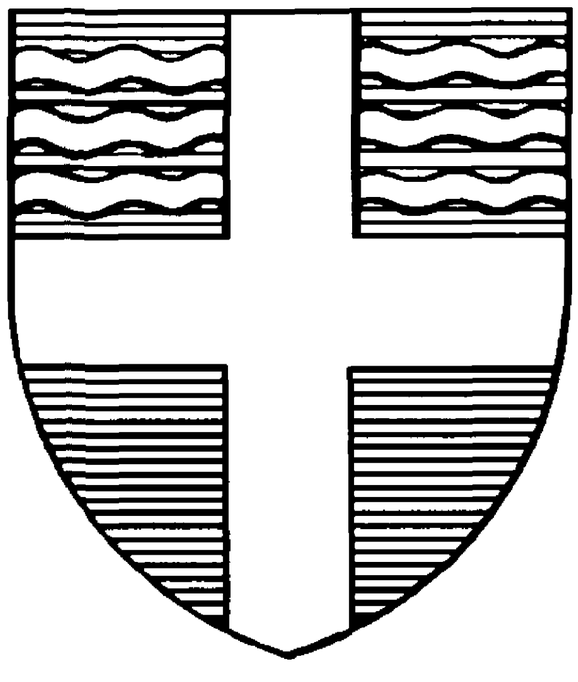

Compte rendu administratif

et financier

1997

République et Canton de Genève

COMMUNE DE VERSOIX

Compte rendu administratif et financier

de l'exercice 1997

pour la période du 1er avril 1997 au 31 mars 1998

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF

1997

CONSEIL MUNICIPAL
élu le 2 avril 1995

		Entré au Conseil en :
PARTI RADICAL		
MM.	Alessi Didier	1983
	Courtois Michel	1979/95
	Malek-Asghar Patrick	1994
Mmes	Robas Michèle	1992
	Zwygart Isabelle	1996
PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN		
Mme	Melo Martine	1995
MM.	Piccot Jean-Pierre	1975
	Pouilly Léonard (démission le 10.10.1997)	1984
Mme	Schmied Véronique	1995
MM.	Vagnières Philippe	1995
	Vulliemin Jean-Marie (dès le 13.10.1997)	1997
	Wagner Ernst (dès le 9.2.1998)	1998
	Warynski Michel (démission le 31.1.1998)	1991
PARTI LIBERAL		
Mme	Genequand Sylvie	1985
MM.	Lacroix Raymond	1979
	Lembo Saverio	1991/94
	Meyer Thierry	1995
	Widmer Jean-Pierre	1991

		Entré au Conseil en :
ENTENTE COMMUNALE		
Mme	Kopp Elisabeth	1995
MM.	Meyll Pierre	1975
	Rodriguez Luis	1995
PARTI SOCIALISTE		
MM.	Demierre Yves	1991
	Monnet Pierre-Alain	1995
PARTI ECOLOGIQUE GENEVOIS		
M.	Mazzone Sergio	1991
Mme	Sauter Marie-José	1994

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL
pour la période 1997-1998
Président : M. Pierre Meyll
Vice-présidente : Mme Véronique Schmied
Secrétaire : M. Patrick Malek-Asghar

Commune de Versoix

Répartition des dicastères,législature 95-99

A.Rességuier

suppléant: P.M. Salamin

P.M.Salamin

suppléant: R. Schneckenburger

R.Schneckenburger

suppléant: A. Rességuier

Aménagement

urbanisme
autor.construire
patrimoine bâti
études transports publics
C.F.F./T.P.G./transp:Vx
études circulations
acquisitions & ventes
relations régionales
(Aménagement,transports)

Travaux

Génie-civil
(routes,parkings,parcs,plage,cimetière)
assainissement
voirie,nettoiement
signalisation routière
lac et cours d'eau.
décorations florales

Bâtiments

réalisations nouvelles
rénovations,transformations
(sauf Ecogia)
supports d'informations

Culture

activités culturelles
Versoix-Spectacles
bibliothèque
manifestations communales:
fête du printemps
promotions scolaires
1er août
Escalade
Ecole & Quartier
M.M.V.
Sociétés culturelles
Patrimoine,archives
relations régionales

Finances

budget,investissements,comptes
taxe prof.
fonds spéciaux

Administration

personnel
état civil (cimetière)
statistiques
corps enseignant
affaires militaires
police,ordre public
compagnie pompiers
agents de sécurité municipaux
patrouilleuses scolaires
groupement P.C.Valavran
relations régionales

Gérance

locaux et emplacements communaux
(y.c.plage,sauf C.S.V.& Ecogia)
écoles
salles de sport
loyers,redevances,conciergeries
règlements,attributions
fondation communale Versoix-Centre

Environnement

Agriculture (améliorations foncières)
Forêts
compost
récupération déchets
économie énergie
nuisances
(aéroport,c.f.f.,routière,autoroutière)
Balcons fleuris

Ecogia

loyers, redevances,
travaux d'entretien, règlements
attributions, conciergerie

Sport

C.S.V. y.c. jardins familiaux
(gérance,loyers,travaux d'entretien)
plage (gérance,entretien week-end)
sociétés sportives
subv.écoles sport
Jeunesse+Sports

Communication

téléréseau
média t.v.Vx/Vx-Région/memento
concertation régionale
(sport,communication)
mérites versoisiens
réunion toutes-sociétés
informatique
gestion transports versoisiens

Social

actions sociales
Centre social intercommunal
Club des Aînés
Parlement des Jeunes
Jeunesse (Scouts)
ludothèque
associations de quartier
commission drogue
Tiers Monde,aide humanitaire
groupements sociaux
bons-taxis/Noctambus
Promotions civiques
fondation Bon-Séjour
fondation crèche Fleurimage
garderie "Les Moufiets"
Rado,Radi,Galaxy

Economie	F.I.V.E.A.C.
	A.D.E.R.

commissions	sujets

en italique gras: activités comprenant un représentant nommé par le C.A.
en italique maigre: activités comprenant un représentant nommé par le C.M.

a.r.16/9/98

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Commissions permanentes :

Commission des bâtiments

Rességuier Alain, CA délégué; Piccot Jean-Pierre, président; Demierre Yves, vice-président; Alessi Didier, Genequand Sylvie, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Melo Martine, Meyll Pierre, Robas Michèle.

Commission de la culture

Rességuier Alain, CA délégué; Robas Michèle, présidente; Melo Martine, vice-présidente; Genequand Sylvie, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Sauter Marie-José, Wagner Ernst, Widmer Jean-Pierre, Zwygart Isabelle.

Commission de l'environnement

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Mazzone Sergio, président; Malek-Asghar Patrick, vice-président; Courtois Michel, Demierre Yves, Genequand Sylvie, Kopp Elisabeth, Meyer Thierry, Vagnières Philippe, Wagner Ernst.

Commission des finances

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Lembo Saverio, président; Véronique Schmied vice-présidente; Courtois Michel, Malek-Asghar Patrick, Meyer Thierry, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Sauter Marie-José, Vulliemin Jean-Marie.

Commission sociale

Schneckenburger René, CA délégué; Schmied Véronique, présidente; Widmer Jean-Pierre, vice-président; Kopp Elisabeth, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Melo Martine, Monnet Pierre-Alain, Robas Michèle, Zwygart Isabelle.

Commission sport et communication

Schneckenburger René, CA délégué; Meyer Thierry, président; Demierre Yves, vice-président; Mazzone Sergio, Alessi Didier, Lembo Saverio, Mazzone Sergio, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Schmied Véronique, Zwygart Isabelle.

Commission des travaux

Rességuier Alain, CA délégué; Lacroix Raymond, président; Courtois Michel, vice-président; Alessi Didier, Demierre Yves, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Sauter Marie-José, Vagnières Philippe, Widmer Jean-Pierre.

Commission d'urbanisme

Rességuier Alain, CA délégué; Alessi Didier, président; Demierre Yves, vice-président; Genequand Sylvie, Kopp Elisabeth, Lembo Saverio, Malek-Asghar Patrick, Sauter Marie-José, Vulliemin Jean-Marie, Wagner Ernst.

2. Commissions ad hoc

<u>Commission de gestion d'Ecogia</u>

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Widmer Jean-Pierre, président; Rodriguez Luis, vice-président; Courtois Michel, Mazzone Sergio, Melo Martine, Monnet Pierre-Alain.

<u>Commission de gestion du Fonds Livada</u>

Demierre Yves, Genequand Sylvie, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Sauter Marie-José.

3. Représentation du Conseil municipal

Ecole et Quartier : Melo Martine, Monnet Pierre-Alain.

Musique Municipale de Versoix : Pouilly Léonard, Robas Michèle.

Les Mouflets : Rodriguez Luis, Vulliemin Jean-Marie.

4. Commission spéciale

<u>Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale</u> *:*

Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre (nommés par le Conseil municipal); Ricci Alain (nommé par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice (nommé par le Conseil d'Etat).

CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Président : vacant; vice-président : Estier André; membres : Burnand Frank, Knoblauch Pierre, May Alain, Ricci François, Salamin Pierre-Marie, Widmer Jean-Pierre.

CONSEIL DE FONDATION BON-SEJOUR

Membres nommés par le Conseil municipal :

Mmes Hammer Gabrielle, Kopp Elisabeth, Maitre-Burnand Eliane, Sauter Marie-José, Schneckenburger Janine, M. Vulliemin Jean-Marie.

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Laravoire Pierre, Pernet Micheline, Perrot Guy, Philippin Gilbert.

Conseiller administratif délégué : M. Schneckenburger René.

Président du Conseil de Fondation : M. Graber Claude.

FONDATION DE LA CRECHE

Membres nommés par le Conseil municipal :

M. Boehm Eric, Mme Etienne Anne, MM. Mazzone Sergio, Monnet Pierre-Alain, Mme Schneckenburger Janine, M. Smulders Robertus.

Membres nommés par le Conseil administratif :

Mme Bersier Véronique, Mme Perey Christiane, Mme Roder Corinne

Conseiller administratif délégué : Schneckenburger René.

Présidente du Conseil de Fondation : Mme Schneckenburger Janine

FONDATION POUR L'INSTALLATION A VERSOIX D'ENTREPRISES, D'ARTISANAT ET DE COMMERCES (FIVEAC)

Membres nommés par le Conseil municipal :

MM. Genequand Claude, Graber Stéphane, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Schmied Patrick, Stevens Michel.

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Mettaz Marc-Henri, Sanz Claude.

Conseiller administratif délégué : Schneckenburger René.

Président du Conseil de Fondation : M. Mettaz Marc-Henri

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 2 avril 1995

Rességuier Alain, Salamin Pierre-Marie, Schneckenburger René

Répartition des fonctions administratives

M. Alain Rességuier (suppléant : M. Pierre-Marie Salamin)

Aménagement - Travaux - Bâtiments - Culture

M. Pierre-Marie Salamin (suppléant : M. René Schneckenburger)

Finances - Administration - Gérance - Environnement - Ecogia

M. René Schneckenburger (suppléant : M. Alain Rességuier)

Sport - Communication - Social - Economie

Compte rendu administratif et financier
de l'exercice 1997

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 1997 au 31 mars 1998. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 1997 uniquement.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 10 séances durant la période sous revue. Il s'y est ajouté 85 séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

14 avril 1997:

- crédit d'investissement de Fr. 100'000,-- pour l'aménagement de la piste cyclable de la route de Saint-Loup
- présentation des comptes 1996

12 mai 1997 :

- crédit de Fr. 232'000,--; pour l'aménagement de la scène de Bon-Séjour
- crédit de Fr. 150'000,-- pour l'aménagement du parking de Montfleury
- crédits supplémentaires de l'exercice 1996
- accepté les comptes 1996
- désignation du Bureau pour la période 1997/1998

2 juin 1997 :

- concept d'aménagement cantonal

23 juin 1997 :

- statuts du personnel de l'Administration communale
- crédit de Fr. 733'600,-- pour les transformations et aménagements de la Maison Ferrier
- crédit de Fr. 520'000,-- pour la campagne de reprofilage 1997
- crédit d'étude 3ème étape de Fr. 252'200,-- pour le Domaine d'Ecogia
- crédit de Fr. 32'500,-- pour la réfection de la cuisine du Rado
- acceptation du rapport de gestion et des comptes 1996 de la Fondation de la Commune de Versoix pour l'accueil et le logement des personnes âgées
- acceptation du rapport de gestion des comptes 1996 de la Crèche "Fleurimage"

15 septembre 1997 :

- prêt de Fr. 50'000,-- accordé en 1996 à la société de Tir de Versoix
- crédit de Fr. 450'000,-- pour procéder aux travaux de construction du collecteur EP/EU au chemin Vandelle et au chemin du Val-de-Travers
- constitution d'une servitude de distance et de vue en faveur de l'Etat de Genève et des parcelles 6176 et 6177, parcelle 6184, feuille 30 de Versoix

13 octobre 1997 :

- présentation du budget 1998
- adhésion à la Centrale d'émission des Communes suisses
- désignation d'un délégué du Conseil municipal à la garderie des Mouflets

10 novembre 1997 :

- acceptation du budget 1998 de la Crèche "Fleurimage"
- acceptation du budget 1998
- crédit d'étude de Fr. 92'500,-- pour l'étude générale des circulations
- accord de principe pour la convention avec les CFF pour la 3ème voie
- désignation d'un délégué du Conseil municipal à la Musique municipale de Versoix

15 décembre 1997 :

- acceptation du rapport de gestion et des comptes 1996 de la FIVEAC
- acceptation du rapport de gestion, des comptes 1996 et des statuts de la Fondation communale de Versoix-Centre et désignation d'un représentant du Conseil municipal au Conseil de Fondation

9 février 1997 :

- les forains
  a) principe du relogement des forains
  b) déclassement "Le Molard"
  c) déclassement "Les Longs-Prés"
- crédit pour la rénovation des façades de l'Ancienne Préfecture
- jurés des Tribunaux pour 1999

16 mars 1997 :

- crédit d'investissement de Fr. 276'896,-- pour la chambre froide du restaurant du CSV
- crédit d'investissement de Fr. 1'500'000,-- pour le collecteur du chemin Dégallier.

Aménagement - Travaux - Bâtiments - Culture

Conseiller administratif délégué : M. Alain Rességuier

Aménagement

Urbanisme, autorisations de construire, patrimoine, transports publics
(CFF - TPG - TPVx)
Police, circulation, relations régionales

L'année 1997, marquée par le changement de Conseil d'Etat, s'est ressentie de cette transition pour le traitement des grands dossiers d'urbanisme intéressant notre commune.

L'étude générale des circulations a conclu à l'abandon de la route d'évitement du bourg et à la nécessité d'un raccordement à l'autoroute, situé sur la route de Sauverny.

En priorité, un réaménagement de la route de Suisse et la création d'un pont sur la Versoix passant par le quartier de la Scie a été admis par nos conseillers municipaux.

L'aménagement du Vallon de la Versoix comprenant la définition d'une zone alluviale, les projets d'équipement des terrains de la papeterie ou le relogement des forains et des gens du voyage évoluent lentement, de même que les projets de modification des zones dans le secteur de Richelien.

L'absence de décisions politiques et la volonté d'une majorité qui refuse la réalité et la mise en place de solutions adaptées à cette situation anarchique, mais existante, rend l'avenir pessimiste pour un développement harmonieux d'un urbanisme intégrant les critères écologiques mais également économiques et sociaux.

Statistiques dossiers d'autorisations de construire pour l'exercice 1997

	1995	1996	1997
préavis donnés par la Commune	52	64	46
préavis favorables	45	56	40
préavis défavorables	7	8	6

En ce qui concerne les 40 préavis favorables accordés par la Commune, le DAEL nous a suivis 32 fois et n'a pas encore rendu sa réponse concernant les 8 dossiers restants.

Au sujet des 6 préavis défavorables, le DAEL nous a suivis 1 fois, a donné un avis contraire 1 fois et ne s'est pas encore prononcé concernant 2 dossiers. Il faut également relever qu'un dossier a tout d'abord obtenu un préavis défavorable, puis a été modifié en préavis favorable. Un dossier dont le préavis communal était défavorable a été abandonné par la suite. soit 2 favorables

Pour un même dossier, la Commune a transmis 2 préavis au DAEL qui a donné un accord global pour ce dossier.

Les dossiers sans réponse sont souvent de grosses affaires ou alors des demandes trop récentes.

Travaux

Génie-civil, assainissement, voirie, nettoiement,
signalisation routière, cours d'eau, décoration florale

Assainissement

Le poste budget « entretien canalisations » de Fr. 70'000.-- a été utilisé à raison de Fr. 60'000.-- réparti de la façon suivante :

- curage des canalisations et contrôle sectoriel par caméra..... Fr. 15'000.--
- entretien annuel des sacs de routes..... Fr. 11'000.--
- interventions pour réparations locales de collecteurs ou d'égouts ..... Fr. 33'000.--
- interventions pour réparations locales de collecteurs de drainage..... Fr. 10'000.--

Le sous-sol de notre réseau, dans la zone urbaine, est parcouru par environ 60 km de canalisations d'eaux usées, pluviales ou mélangées (unitaire). Plus de 1'000 regards (ou cheminées) nous permettent de contrôler l'état de nos collecteurs et de procéder sectoriellement à leur nettoyage.
600 sacs de routes équipent nos chaussées afin de récolter les eaux pluviales.
Environ 90% de notre zone urbaine est maintenant équipée en séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées (WC, douches, eaux industrielles, lavabos, etc.) sont acheminées à la STEP d'Aïre, via la station de pompage située sur les quais de Versoix, pour y être traitées, alors que les eaux pluviales sont directement déversées dans un cours d'eau (la Versoix, canal de Saint-Loup, etc.) ou dans le lac.
Dans la zone rurale, ce sont également 60 km environ de collecteurs communaux d'eaux pluviales qui récoltent les eaux de drainage de notre zone agricole.
Ceux-ci ne sont pas tous repérés et cadastrés; ce travail est actuellement en cours et devrait être terminé pour 1999.

Cours d'eau

Cette année encore, aucune intervention importante n'a été nécessaire, c'est une fois de plus notre service Voirie qui s'est chargé de l'entretien courant de nos différents cours d'eau. Fr. 9'000.-- sur les Fr. 15'000.-- disponibles au budget ont été toutefois utilisés pour l'entretien sectoriel de la végétation (abattage et élagage d'arbres).

Les cours d'eau communaux sont au nombre de 5, soit :

- Canal de Saint-Loup ou de Versoix
- Nant de Terra-Casa
- Nant-de-Braille
- Nant de Crève-Coeur
- Ruisseau du Creuson.

Le plus important est le canal de Saint-Loup, qui s'étend du hameau de La-Bâtie (prise d'eau sur la Versoix) pour se jeter 5 km plus loin dans le Nant-de-Braille. Une magnifique promenade piétonne longe celui-ci de la pisciculture cantonale jusqu'au chemin de Montfleury.

Eclairage public

Pour l'éclairage public, les travaux d'entretien se poursuivent régulièrement : Fr. 30'000.-- en 1997 (changement ponctuel de candélabres, réparations, améliorations). Le coût de la maintenance et de la consommation électrique de l'éclairage public de notre commune (450 points lumineux) s'est monté à Fr. 87'000.--.

Routes

Les postes budgétaires « travaux routiers, emplacements, parcs » de Fr. 250'000.-- se répartissent de la façon suivante :

- création trottoir chemin de Montfleury, au niveau du canal et du Pont CFF (solde 1996) ..... Fr. 15'000.--
- création trottoir et modération de trafic route de Saint-Loup (solde 1996) ..... Fr. 25'000.--
- élargissement du trottoir avenue Marc-Peter ..... Fr 31'000.--
- pose d'enrochement aux Anciens-Bains ..... Fr. 5'000.--
- démolition d'un ancien hangar au chemin du Molard ..... Fr. 10'000.--
- travaux d'aménagement du dépôt de Braille ..... Fr. 3'000.--
- pose du revêtement définitif sur la place Charles-David ..... Fr. 5'000.--
- entretien routier, marquage et signalisation ..... Fr. 25'000.--
- travaux d'entretien serrurerie (glissières, clôtures, etc.) et nouvelles poses ..... Fr. 16'000.--
- traitements divers (rats, araignées, etc.) ..... Fr. 7'000.--
- entretien végétation et forêt, dont Fr. 31'000.-- pour le changement de 6 plantations sur le quai de Versoix ..... Fr. 67'000.--
- entretien routier ponctuel (brèches, petits aménagements, etc.) et divers ..... Fr. 35'000.--

Notre réseau

Ce sont 34 km de chaussées et 9 km de trottoirs communaux entretenus par notre service Voirie, soit une surface de 264'000 m^2. Sur 90 artères ou chemins, 67 font partie du domaine public communal, les autres étant répartis de la façon suivante :

- domaine public cantonal : 5
- chemins forestiers cantonaux : 6
- chemins privés : 12

Principaux chantiers « grands travaux » réalisés ou en cours

Chantier	*Travaux conduits*	*Crédit*	*Coût*	*Subvention*
Ch. Courvoisier	Réfection de la chaussée Eclairage public / sac eaux pluviales	450'000.--	350'000.-- en cours reste pose revêtement définitif	
Assainissement agricole 4e étape	Assainissement sect. Richelien et Ecogia (drainages)	335'000.--	290'000.--	153'000.-- (y.c. particip. des privés)
Richelien 2e étape	Suite constr. collect. eaux usées (centre PC à la pisciculture)	430'000.--	330'000.--	330'000.-- (y.c. taxe et particip. Commune de Collex)
Campagne de reprofilage	Pose enrobé et revêtement sur divers chemins communaux Réfection de brèches, traitement de fissures, etc.	520'000.--	300'000.-- en cours reste ch.Vandelle et rte de Malagny + diverses brèches	
Détournement du canal	Suppression bâche de Montfleury, mise sous tuyau du canal Travaux liés à la 3e voie CFF	Convention CFF = représentante du M.O.	337'000.--	300'000.--
Ch. Val-de-Travers Ch. Vandelle	Mise en séparatif collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection chaussées Création d'une piste cyclable Fermeture ch. Val-de-Travers	680'000.--	400'000.-- en cours	230'000.--

Principaux chantiers « grands travaux » en conception

Chantier	*Travaux conduits*	*Crédit*	*Subvention*
Ch. Dégallier	Mise en séparatif des collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection totale de la chaussée	1'900'000.--	400'000.-- y.c. taxe
Versoix-la-Ville (suite de la pénétrante)	Suite création de la chaussée, trottoir, éclairage public	300'000.--	--
Richelien (suite constr. des collect. eaux usées jusqu'à La-Bâtie et Plateau de Richelien	Suite étude de l'assainissement du secteur de Richelien	200'000.--	demande en cours
ST.PO Ecogia station de pompage	Réfection de la ST.PO d'Ecogia et reconstr. de la conduite de refoulement	200'000.--	demande en cours
Eclairage public Commune de Versoix	Amélioration du réseau d'éclairage public sur l'ensemble de la Commune	300'000.--	--

Tableau de répartition des relevés horaires
Voirie

Activité	1997	1996	1995	% moyenne 1997
Heures totales service Voirie + Jardins	19'902	21'070	21'298	
Entretien places et routes	5'280	5'712	5'232	26.53
Entretien emplacements publics (cimetière, WC publics, gare, parcours sportif, etc.)	2'508	2'663	2'581	12.60
Entretien machines, matériel, dépôt (int. et ext.)	2'599	3'331	3'432	13.06
Entretien canal	559	406	674	2.81
Entretien emplacements sportifs (n.c. CSV)	349	263	298	1.75
Entretien végétation	1'627	1'602	2'046	8.18
Manifestations (tente communale et matériel)	1'998	2'006	2'380	10.04
Décorations florales	3'896	4'162	3'288	19.58
Divers (votations, déneigement, sapins de Noël, pompiers, démonstrations, gros travaux ponctuels)	1'086	925	1'367	5.46

Le poste de M. William Meyer, cantonnier ayant pris une retraite bien méritée après 33 ans de service, n'a pas encore été repourvu, ce qui explique la différence d'heures totales de travail effectuées par nos cantonniers et jardiniers entre 1996 et 1997.

Décoration florale

« Fleurir votre commune, c'est fleurir la vie ».
Le concours cantonal des fenêtres et balcons fleuris, après une année d'interruption, reprend vie. Versoix a, une nouvelle fois, obtenu le prix de la commune la mieux fleurie.

Nous rendons ici hommage d'une part, à nos jardiniers (3) pour l'énergie et le talent qu'ils déploient dans la décoration de notre localité et ce, malgré le vandalisme qui sévit de plus en plus et, d'autre part, à nos cantonniers (8) pour les nombreuses tâches qu'ils effectuent avec sérieux, intérêt et bonne humeur ainsi que pour leur serviabilité vis-à-vis de nos concitoyens.

Bâtiments

Tableaux mentionnant tous les bâtiments communaux :

	PARCELLES COMMUNALES AVEC BATIMENTS											03.09.98 AT
	Appellation du bâtiment	**Adresse**	**Remarques / utilisation**	**Dates derniers travaux**	**N° parc.**	**Fo**	**Zone**	**S. parcelle m2**	**N° de Bât.**	**Nomb.de bât.**	**surface au sol m2**	**destination des bâtiments**
1	Standt de tir	151 rte de Sauverny	Terrain Agricole location MM Serex et Piccot, Stand de Tir		141	47	zone agricole	103563	737	6	383	dépendance
2									3002		14	dépendance
3									3062		7	cabine électrique
4									3111		7	dépendance
5									3112		1	partie dépendance
6									3113		26	dépendance
7	CSV	201 rte de l'Etraz	Centre Sportif de Versoix	1988	171	48	zone de verdure	122115	3017	4	3398	dépendance/maç.
8									3160		5	cabine SI
9									3218		87	dépendance
10									3219		36	dépendance
11	Charron	14 rue des Moulins	Charron	1986	1109	29	4B protégée	127	2440	2	102	dépendance/maç.
12									2505		3	partie dép./ maç.
13		9 rue des Moulins	Charron		1112	29	4B protégée	108	93	1	98	habitation dépend.
14		1 rue des Dissidents	Charron		1113	29	4B protégée	80	94	1	80	habitation/maç.
15	Place Bordier	Place Bordier	Place Bordier		2345	12	5	4695	2409	2	46	places de parc
16									2410		12	dépendance
17	Ebénisterie Bachmann	Rte Suisse 12	Ancien Lavoir		2549	29	5	647	266	6	55	couvert/maç. bois
18											52	station pompage / maç.
19											6	puits / maç.
20											4	citerne / maç.
21											28	atelier / bois
22											44	dépendance/maç.
23	Buvette de port Choiseul	Ch. du Vieux-Port	Parc bateaux,Port Choiseul,Buvette	1997	3128	11	jardin et parcs publics cimetière et zone de verdure	2811	1887	2	35	bureau dép./maç.
24									1886		74	dépendance/maç.
25	Sauvetage	Quai de Versoix	Port,Sauvetage,Accès STPO	1997	3224	29	jardin et parcs publics cimetière et zone de verdure	739	1328	4	69	garage/maç.
26									1656		35	hangar/métal
27									2453		1	dépendance/maç.
28									2488		22	dépendance/maç.
29	Mairie	18 rte de Suisse	Mairie	1976	3958	29	5	3954	8	3	172	habitation/maç
30	Annexe mairie		Annexe mairie	1992					10		260	habitation/maç
31									1654		91	hangar/maç.
32	Cimetière	10 ch. Louis-Dégallier	Cimetière		4411	20	zone de verdure	6585	22	1	40	dépendance/maç.
33	Tennis	10 ch. du Levant	Tennis + modélisme		4447	25	5	2703	2279	1	98	dépendance/maç.
34	Stade	14 av. Louis-Yung	Stade municipal ,buvette		4493	19	5	13889	1504	2	161	vestiaire/maç.
35									p 2154		28	partie dépend./bois
36	Ecole courvoisier	1 ch. Courvoisier	Ecole enfantine		4776	23	3 de développement	3154	1477	1	377	école/maç.
37	Hangar	Ch. du Molard	"Hangar" au bord de la Versoix		5129	30	5	421	830	1	54	dépendance/maç.

38	Parking Magnin	Av. Deshusses	Parking Magnin		5340	21	3 de développement	774	776	2	244	dépendance/bois
39									777		78	hangar/bois
40	Galaxy	10 av. Deshusses	Le Galaxie		5341	21	3 de développement	506	2361	1	114	dép./maç. bois
41	Ecole Montfleury 1	60 gd-Monfleury	Ecole	1997	5450	9	4A de développement	6500	2047	2	1374	école/maç.
42	Vormus	14 rue des Moulins	Vormus		5639	29	4 B protégée	300	207	5	27	partie dép./bois
43									290		16	habitation/maç.
44									2214		99	habitation dép./maç.
45									2449		19	habitation/maç.
46									2504		28	dépendance/bois
47	Ecole Lachenal	12 rte de St-Loup/Lachenal	bâtiment B	1998	5810	24	5	36065	1784	12	377	école
48			bâtiment C	1997					1785		279	école
49			bâtiment D	1996					1786		278	école
50			bâtiment E	1995					1787		278	école
51			pavillon provisoire	1967					3086		221	école
52			dépendance pavillon						3087		3	dépendance
53	Salle communale	12 rte de St-Loup/Lachenal	salle communale						1783		818	bâtiment administratif
54	Ecole Lachenal	10 rte de St-Loup/Lachenal	bâtiment F						1885		694	école
55	Voirie pompiers	14 rte de St-Loup/Lachenal	bâtiment de voirie & pompiers	1990					2052		748	habitation
56			garage						1802		26	garage
57			hangar jardinier						2608		126	habitation
58			hangar jardinier						3178		42	dépendance
59	Ecole Montfleury 2	54 gd-Monfleury	Ecole	1988	5833	9	4A de développement	1567	2946	1	897	partie école/maç.
60	PC école Ami-Argand	Ami-Argand	Protection Civile	1996	5857	15	5	798		x		
61	GAAVE	2 rte de Sauverny		1988	5986	14	4A de développement	6807	2226	6	36	dépendance
62	Ferme de Bon-Séjour	4 rte de Sauverny	locations / concierge	1988					160		264	habitation dép.
63	Ecole Bon-Séjour	6 rte de Sauverny	école enfantine	1982					1827		140	école
64			ancienne préfecture et bâtiment mitoyen / sociétés	1998					159		420	école
65			dépendance						521		30	dépendance
66			école	1982					1581		648	école
67	Maison "Ferrier"	4 ch. Ami-Argand	Maison "Ferrier"	1998	6122	14	4 A de développement	2522	154	1	406	habitation
68	Ecole Ami-Argand	44 ch. Ami-Argand	Ecole	1994	6123	14	4 A de développement	10517	1878	2	à revoir	école
69				1996					2713		à revoir	école
70	Crèche Fleurimage	1 ch. Montfleury	Crèche	1996	6147	13	4 A de développement	4287	135	1	556.45	crèche
71	Rado	9 rte Suisse/Vx-la-Ville	Rado	1997	6152	13	4 A de développement	1268	136	2	186	habitation
72	Grange		Grange						139		134	dépendance
	Bâtiments rénovés ou en cours de travaux											

Culture

- Le travail sur le manifeste culturel, engagé depuis 2 ans, a été approuvé par la commission culturelle le 10 juin 1997 ; le texte adopté correspond au projet présenté dans le compte rendu précédent.

- L'organisation des manifestations communales s'est poursuivie selon les réflexions commencées voici 3 ans, en recherchant le rendement optimum de participation et d'animation et la réduction des coûts de manutention et d'organisation.

- La fête horticole a été regroupée avec la bourse aux vélos, ce qui a eu pour conséquence une participation accrue de la commission de l'environnement.

- Fête des promotions : confirmation de la nouvelle formulation après deux années expérimentales, soit jeudi soir pour les classes de 6ème et vendredi dès 18h pour tous les autres degrés.

- Fête du 1er août, sur le quai de Versoix qui devient restreint pour l'ensemble de notre population !

- Fête de l'Escalade, à la salle communale, qui répond mieux qu'Ecogia à cette saison pour recevoir une foule toujours plus importante.

- A ces rassemblements devenus classiques, il convient d'ajouter la Journée du Patrimoine, le 13 septembre 1997 qui, sous l'experte direction de Madame Martine Melo, a permis la visite de plusieurs lieux industriels de Versoix.

- On doit également signaler les nombreuses réussites des sociétés ou groupements qui ont pu bénéficier de soutiens logistiques et matériels pour l'organisation de leurs manifestations, et particulièrement :
  - le 30ème anniversaire d'Alroma, société littéraire, qui a présenté du 17 au 25 octobre une comédie musicale, composée pour cette occasion et intitulée « Dans ma rue » ;
  - la 21ème exposition collective du GAAVE, du 5 au 10 octobre, regroupant près de 30 artistes et artisans ;
  - ...et bien d'autres manifestations, telles que les soirées d'animation de la bibliothèque ou le ciné-plage, qui ont reçu une aide financière en reconnaissance du magnifique engagement de leurs initiateurs.
  - Fête de l'an 2000 : la commission s'est arrêtée sur une programmation au printemps 2000.

- La commission culturelle a collaboré à l'élaboration des programmes de rénovation de la scène de l'école de Bon-Séjour, inaugurée le 15 novembre, qui permettra d'accueillir occasionnellement des animations culturelles en dehors des activités scolaires, ainsi qu'à la création de locaux de sociétés à l'école de Montfleury, permettant au théâtre Offiez de trouver un lieu de répétition et de rangement des décors.

- Au stade de projet, une participation à l'étude de rénovation de la salle communale et une réflexion sur l'avenir de la maison Ferrier, faisant suite à la présentation des recherches historiques et archéologiques, vont être poursuivies.

- Le mérite culturel a été remis à Monsieur Cosi Dutoit, peintre qui, à l'occasion de ses 80 ans, a exposé aux Caves de Bon-Séjour, remettant à l'Unicef le montant des ventes des tableaux. Une de ses oeuvres a été offerte à Monsieur Gérard Ramseyer, lors de sa visite de Président du Conseil d'Etat dans sa commune.

- La commune de Versoix a acquis une peinture de Louis Baudit, de 1929, représentant le lac devant Versoix, et c'est cette œuvre qui a orné la carte de voeux officielle de la commune.

- l'exposition du D.I.A. « Tout à l'égout et 10 ans pour sauver nos rivières » qui a accueilli les classes des écoles primaires
- l'exposition d'oiseaux exotiques organisée à la salle communale par « Ornithophilia Genève »
- le 20ème anniversaire de l'école de musique de la Musique municipale de Versoix.

Versoix-Spectacles a fêté ses 10 ans d'existence en janvier 1998.

Les statistiques de l'exercice concernant ce compte-rendu sont les suivantes :
52 spectacles et concerts avec 2'669 entrée payantes
10 expositions
1 bourse aux timbres
1 concours « artistes amateurs »
3 stages de théâtre.

Pour compléter ce rapport, signalons que celui de l'Association Ecole & Quartier est à disposition auprès de son secrétariat.

Musique municipale de Versoix

L'effectif se compose de 8 membres d'honneur, 53 membres actifs, 70 élèves de l'école de musique (dont 9 sont membres actifs), 120 Amis de la Musique, 1 doyen de l'école de musique et 7 professeurs, soit au total 250 membres.

Manifestations :

En plus des 120 répétitions générales ou partielles, la MMV s'est produite ou réunie 26 fois, dont 17 fois sur le territoire de la commune de Versoix. Nous avons donné 18 concerts, aubades ou sérénades et participé à 5 défilés.

Superbe année, année exceptionnelle, ce fut la commémoration du 20ème anniversaire de la création de l'école de musique.
Un superbe week-end musical et gastronomique organisé de main de maître par une équipe géniale et solidaire, voilà qui nous a permis de recevoir à Versoix le Corps de musique et les Majorettes de l'Espérance de Cannes.
Concert de l'Espérance de Cannes, concert de ce splendide ensemble de cuivres qu'est Melodia, concert du superbe petit orchestre de l'école de musique et concert de la prestigieuse Musique municipale de Versoix, nous ne pouvions faire moins que d'enregistrer un disque. Ce disque aussi est une réussite et j'invite chacun d'entre-vous qui ne l'aurait pas encore acquis, à le faire rapidement, nous risquons d'avoir une rupture de stock....

Nous avons eu la chance de compter quelques noms plus ou moins illustres dans notre comité d'honneur. Je citerai, entre autres, Monsieur Gérard Ramseyer, Sa Majesté Michel, Roi de Roumanie, son Altesse Sérénissime le Prince Sadruddin Aga Khan, le comédien Bernard Haller et, naturellement, les représentants des autorités locales, cantonales et régionales.

Bibliothèque communale

ANIMATIONS

* Mercredi 5 février , 20h-21h30, Monsieur Jean-Maurice et Madame Nadine BLOCH ont présenté de très belles diapositives sur l'Inde : le nord, Radjasthan, et le sud, Tamil-nadu et Kerala, avec un fond musical. Une sympathique soirée qui a réuni une trentaine de personnes charmées par ce voyage en différé.

* Mercredi 26 mars, 11h-12h, Madame Henriette BOUVIER, conteuse genevoise, a raconté, accompagnée de ses nombreuses et particulières marionnettes, des histoires transportant une quarantaine d'enfants et une dizaine d'adultes dans « Un voyage de rêve à travers les contes ». La TV locale était présente.

* Mercredi 23 avril, 15h-16h30, Mesdames Paulette Belime et Madeleine Rudhard ont parlé de « Le 3e âge s'intéresse à la solitude et vous ? ». Quatre personnes seulement (était-ce l'heure ?) pour entrer dans ce sentiment de solitude et toutes ses gammes, à partir de témoignages forts (veuves, veufs, célibataires). Beaucoup d'émotion pour une présentation de qualité, vivante et chaleureuse.

* Samedi 14 juin, de 8h-12h, présence des Magasins du monde "Solidarité avec le Sud : justice, santé, écologie, dignité du travail" qui ont invité les lecteurs à boire un café équitable offert par la bibliothèque. Le stand était tenu par Madame Elisabeth Kopp sur la terrasse; pendant cette sympathique matinée, l'occasion a été donnée aux lecteurs de faire connaissance avec les Magasins du monde et leur éthique, ainsi que de s'intéresser aux objets d'artisanat présentés, ceci une tasse de café à la main.

* Mercredi 10 septembre, 20h-21h30, à l'occasion des Journées du patrimoine, Monsieur Jean-Etienne Genequand, Archiviste d'Etat adjoint, a parlé de "Versoix, des lieux de culte au cours des siècles", en introduction à la visite des dits bâtiments religieux du samedi 13 septembre à travers le bourg et jusqu'à Ecogia. Trente Versoisiens étaient présents et ont animé par leurs questions et leurs compléments d'informations cette intéressante soirée.

* Mercredi 10 octobre, 20h-21h30, Madame Anne-Virginie Lucot-Devouge nous introduit le monde l'astrologie : "L'astrologie : au-delà des idées reçues : son message de vie", non pas comme une science de prédiction figée, mais comme un outil permettant de s'orienter dans la vie, de donner sens aux grandes étapes personnelles. Comparée à une carte de géographie, c'est un moyen de se développer, de prendre en charge son propre changement intérieur. Autour de notre verrée habituelle, de nombreux échanges conviviaux se sont faits..

* Mercredi 26 novembre, 20h-21h30, Madame Claudine Roulet, auteure de "Petite chronique mozambicaine", "Le samovar", "Rien qu'une écaille" (Prix Dentan, 1997), et de nouvelles, a réuni une vingtaine de personnes : moment chaleureux d'échange et de partage. Madame Antoinette Perrot avait présenté auparavant cette écrivaine suisse romande au groupe littéraire d'Ecole et Quartier, ceci suite à leur demande.

* Mercredi 17 décembre, 11h-12h, des "Contes de neige et de Noël" racontés par Madame Jacqueline Court ont charmé une soixantaine de personnes (enfants et adultes compris!). Nous remarquons que ce moment de contes à l'époque des fêtes est devenu une tradition et remporte toujours beaucoup de succès.

ECOLES

Nous avons eu **53 visites de classes concernant :**
9 enseignants qui ont effectué 10 visites (1E, 2E, 1P, 2P, 3P et 4P, dont une majorité de 1P et 2P), 4 classes spécialisées (37 visites), 2 responsables des activités parascolaires (3 visites), Eole (1 fois) et la crèche Fleurimage (2 fois).

EVOLUTION

La forte progression des prêts de 1996 est maintenue, avec une très légère augmentation ; le cap des 30.000 prêts et des 7.000 lecteurs approche... (1997 : 29.068 prêts, 6.873 lecteurs).

1997 a été l'année du MATERIEL INFORMATIQUE ; en effet, l'acquisition rapide de deux Pentiums, répondant aux besoins de nos PC défaillants, nous a permis d'être au service des utilisateurs avec fiabilité et rapidité.

Sport - Communication - Social - Economie

Conseiller administratif délégué: M. René Schneckenburger

Les subventions 1997 « sports » ont été attribuées aux clubs suivants:

Libellés	**Subventions 1997**
BADMINTON	2'000.-
BASKET CLUB	42'250.-
C.N.V.	13'100.-
C.T.T.	1'400.-
F.C. VERSOIX	27'700.-
F.S.G	6'400.-
JUDO	3'000.-
TENNIS Club Versoix	3'000.-
TOTAL	**98'850.-**

Le Centre sportif de Versoix continue à développer son fonctionnement pour toujours mieux accueillir aussi bien les sociétés qui l'utilisent que les visiteurs et autres sportifs amateurs.

Un projet d'espace « tennis » est toujours en discussion avec le club qui souhaite pouvoir retrouver un coin convivial pour ses propres activités.

Des contacts avec le Football Club Servette avaient été noués dans le but de créer une école de sport d'élite. Mais, les installations du CSV ne répondaient pas aux exigences en la matière, et nous avons dû renoncer à poursuivre ces démarches.

La piscine a fonctionné à la satisfaction des utilisateurs et a souffert des mois de juin et juillet catastrophiques avant de retrouver l'ambiance d'été habituelle à son activité.

La plage de Port-Choiseul continue d'être le lieu des baigneurs du « dimanche » ainsi que des rencontres estivales autour des barbecues. Sa surveillance est assurée par deux gardiens et par la société « Proguard » afin de maintenir un certain respect de l'environnement.
La propreté a été le souci constant des Autorités qui ont aménagé un container et des poubelles supplémentaires, mais l'invasion des week-ends est telle qu'il est difficile d'assurer un service impeccable.

Il faut rappeler aussi que la plage de la Bécassine est fréquentée en grande partie par les habitants de « La Pelotière » qui bénéficient d'un endroit proche de leurs habitations. Cette plage est placée sous la responsabilité du Canton, mais la commune intervient fréquemment auprès des Autorités cantonales pour le bon entretien de cet endroit idyllique

Mérites versoisiens sportifs

La cérémonie de remise des Mérites s'est déroulée **le mardi 3 février 1998, à 18h30**, à la salle communale, route de St-Loup à Versoix, en présence de **Monsieur Gérard Ramseyer, Président du Conseil d'Etat.**

Le Mérite sportif a été attribué à **Stéphane Bohli** , vainqueur de « l'Orange Bowl » à Miami, catégorie des garçons de 14 ans et à **Jean-Pierre Marquis** pour son engagement et son dynamisme à la société de Tir en qualité de président durant de nombreuses années.

Une distinction a été décernée à M. **Xavier Bouvier** pour son titre de champion du monde de tir à la fosse universelle et sa participation à la finale de la Coupe du Monde à Lima.

Une distinction a été également décernée à Mesdames **Nicole Jastrow**, championne suisse de ski nautique combiné, saut et figure, **Elena Milakova-L'Huillier**, championne du monde en ski nautique combiné et saut, championne d'Europe et double « record woman » d'Europe de saut, ainsi qu'à Monsieur **Dominique Wavre** pour ses brillants résultats à « la Solitaire » du Figaro et à « la Transat en double » Jacques Vabre.

« Un coup de chapeau » à :
Monsieur **Reto Schucan** pour ses trois titres de champion genevois de tir au pistolet, fusil assaut, mousqueton, carabine
Messieurs **Arnaud Moutinot, Sébastien Vuille, Grégory Garnery et Jean-Gabriel Moreira,** champions genevois, dans leur catégorie, en judo
Monsieur **Laurent Rey,** Versoisien, scociétaire du Chênois Volley-ball Club, champion suisse et vainqueur de la coupe suisse en volley-ball
Messieurs **Fabrice Gothuey et Cyril Dugue,** juniors du Tennis Club de Versoix, champions genevois, romands et 4ème rang à la finale suisse de tennis
Monsieur et Madame **Mario Merazzi** pour leur participation « en famille » à la coupe de Noël-natation »

La vie des clubs sportifs

Association des caisses à savon de Versoix

L'année 1997 a été marquée par deux événements :

- le 8 juin a eu lieu le 13ème Grand prix des Colombières
- le 2 octobre, le Maire a procédé à la remise des clés de notre local à Montfleury

Conforté par le succès de la course en juin et par l'ouverture du local, le comité de l'association a œuvré avec enthousiasme à l'aménagement d'un atelier de construction et de réparation de caisses. Ce local est ouvert régulièrement et il est à disposition des familles qui désirent préparer une voiture pour les prochaines courses. Il nous sert aussi de lieu de réunion bien apprécié.

Nous remercions vivement les autorités communales et le Conseil municipal de l'appui qu'ils continuent à nous offrir.

Club Nautique de Versoix

Avec ces 13 week-ends de régates, dont le Championnat de Suisse des Stars et le Championnat de Suisses des Surprises, le Club Nautique de Versoix a vécu une saison 1997 toujours très intense. La semaine du soir a connu un vif succès et a vu s'aligner 80 bateaux sur la ligne de départ et grâce au temps magnifique, la fête, à terre, durant cette semaine fut des plus réussie. La Double avec ses 170 bateaux départ aurait également connu un vif succès si Eole ne nous avait pas fait faux bond.

Comme chaque année, notre école de voile a permis à plus de 200 juniors de faire connaissance avec notre infrastructure lors des cours de printemps ou d'automne et des camps d'été en Optimist et 420. Le groupe compétition junior, fort de 8 jeunes en « Optimist », 2 équipages en « 420 » et 1 jeune fille en « Europe » a fait briller les couleurs du CNV, non seulement dans le bassin lémanique, mais aussi à l'étranger.

1997 a vu également la création du Groupe Compétition Mer Dominique Wavre (CGMDW), qui a pour but d'aider Dominique dans l'ensemble de son travail de navigateur. L'objectif, à long terme de Dominique, étant la participation au Vendée Globe Challenge, départ prévu en novembrre 1999.

La Section Ski Nautique a été marquée par un accroissement significatif de ses activités tant sur le plan d'eau lémanique que sur les différents plans d'eau en France, avec l'organisation d'une trentaine de stages pour enfants et adolescents, ce qui représente environ 400 personnes qui se sont entraînées dans des conditions parfaites. Le ski à Versoix a également connu une activité débordante grâce à Vanessa Ecuyer qui assurait le pilotage depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Les compétiteurs de la section ont porté haut les couleurs du club en représentant la Suisse lors des Championnats d'Europe et du Monde. Quant à Elena Milakowa, elle a réussi l'exploit de battre les Américaines, chez elles, et de ramener une médaille d'or du Combiné et du saut, non sans avoir au préalable ravi le record d'Europe et le titre de championne d'Europe de Saut.

Le CNV poursuivra son action pour les jeunes, toutes disciplines confondues, et continuera à mettre tout en œuvre pour porter haut les couleurs de Versoix.

Judo Club Versoix

Avec les 200 membres que compte aujourd'hui notre club, il arrive que notre dojo soit saturé (plus de 30 adultes pour l'entraînement du mercredi donné par Monsieur Pinatel !).
Nous assurons maintenant 15 entraînements, du lundi au vendredi, dont un cours self-défense. Nous avons, comme toujours, participé à de nombreux tournois (Sierre, Martigny, Renens, Palettes, Meyrin, Ferney-voltaire, etc.) et à plusieurs stages : celui de Cannes au mois d'août, celui de Leysin en automne et celui de Marseille et Cannes, à Pâques.

Mais nous avons surtout organisé les 26ème championnats genevois de judo. Sans la collaboration des Autorités versoisiennes et la mobilisation de toutes les bonnes volontés de notre club, la mise sur pied d'une pareille manifestation (plus de 410 combattant(e)s) aurait été absolument impossible. Nous y avons, de plus, obtenu 21 médailles.

Quant à nos plus jeunes judokas, ils continuent de fréquenter, en très grand nombre, les tournois de promotion que patronne l'Alliance genevoise de judo (tournus entre 6 clubs).

Malgré le nombre restreint d'adultes susceptibles de pouvoir apporter une contribution à l'encadrement de nos jeunes et à l'animation de notre club, nous restons extrêmement actifs afin de garantir à tous nos membres une offre plus riche et la plus diversifiée possible.

Versoix Badminton Club

Le Versoix-Badminton Club a été fondé en 1979 et compte actuellement 130 membres dont 50 juniors.
Les entraînements ont lieu dans les salles de gymnastique du cycle des Colombières ; trois fois par semaine, les joueurs bénéficient des salles.
Ce sport est apprécié. Les juniors ont des entraînements donnés par l'entraîneur cantonal, aidé d'un monitteur J+S.
Au niveau de la compétition, le club compte 2 équipes licenciées jouant en troisième et quatrième ligue, ainsi que deux équipes non licenciées.
Le club est très fier des résultats de ses juniors au cours de la saison 1997. En effet, au Championnat Suisse à Emmen, ils ont remporté 1 médaille d'or en double-dames, 1 médaille d'argent en simple-dame, et 3 médailles de bronze en double et en simple.
Pour les Championnats genevois, ils ont obtenu 6 fois la première place, 6 fois la deuxième place et 8 fois la troisième place, dans toutes les disciplines (simple, double et mixte).

Le badminton est un sport accessible à chacun où la bonne humeur et le fair play sont des atouts importants. Pour des informations supplémentaires, M. Jean-Jacques Ling, président, est à votre disposition (774.44.04).

Versoix Football Club

Depuis le 11 mai 1996 le FC Versoix est présidé par Monsieur Jean-Claude Roder, entouré de 12 membres qui forment le comité.

Le Football Club de Versoix, ce n'est pas moins de 320 membres actifs inscrits, se répartissant entre des juniors de l'Ecole de football, actifs et seniors, qui représentent les couleurs de notre commune sur tous les terrains du canton. Pour entraîner toutes ces équipes, 26 entraîneurs consacrent une partie de leur temps, 10 heures par semaine en moyenne.

Le Centre sportif de Versoix offre un cadre magnifique, une place supplémentaire appréciable mais qui n'absorbe pas la totalité de nos besoins.
Il ne faut pas oublier que 8 mois sur 12, 5 jours sur 7, 14 équipes doivent s'entraîner durant quelques heures sur 2 terrains en herbe, entre 17 heures et 22 heures. A cela, s'ajoutent les matchs durant le week-end ainsi que les caprices du temps, le terrain synthétique étant la soupape de sécurité.

Les parents des joueurs, les amis du FC Versoix forment une grande famille qui se retrouve encore au terrain de l'avenue Louis-Yung, dans ce cadre exceptionnel, à la buvette.

Aujourd'hui le mixage du terrain de l'av. Louis-Yung avec le Centre sportif de Versoix n'est pas un luxe, mais une nécessité.

La commune de Versoix se développe, nous sommes une ville et, bien entendu, le FC Versoix constate une augmentation de ses membres et termine ce résumé d'activités en remerciant la commune de son soutien financier, sans lequel, nous aurions énormément de peine à joindre les deux bouts.

Versoix Model-Club

Dans le cadre de nos activités 1997, le VMC a organisé un important meeting réunissant une quarantaine de pilotes venant de Suisse et de France. Nous organisons ce meeting tous les deux ans et plusieurs centaines de spectateurs sont venus admirer 70 à 80 avions, dont le plus gros pesait 55kg et avait 5,50 m. d'envergure.

Dans le courant de la saison nous avons organisé un camp de planeurs aux Paccôts où nous louons un chalet pour 3 jours. Ce camp de vol à voile est avant tout destiné aux jeunes du club qui apprécient cette formule.

Nous organisons encore le passeport-vacances qui se déroule tout l'été pour les jeunes de 11 à 16 ans. Cette discipline est très appréciée car les demandes de participation sont complètes chaque année.
Nos activités ne s'arrêtent pas là, puisque nous nous déplaçons pour d'autres concours et meetings en France, en Suisse, en Italie et, pour certains, même aux Etats-Unis.

Pour les jeunes, nous avons un encadrement spécial, et concernant leur formation, il y a une école de pilotage qui permet d'utiliser une radiocommande et un model réduit d'avion très facilement.

Le club compte actuellement 76 membres, dont 24 entre 12 et 18 ans.

Communication

Téléréseau

Le téléréseau continue de se développer à Versoix, tout en sachant que les quartiers d'habitations ayant été installés, c'est la partie « villas » qui est actuellement l'objectif de Coditel.

TéléVersoix

TéléVersoix continue de s'engager à fond dans la couverture des activités locales avec une passion qui mérite des éloges, car l'équipe travaille bénévolement, et la subvention communale ne suffit pas à couvrir les frais d'exploitation (Fr. 10'000.-):

Il est essentiel que la publicité encourage cette télévision locale devenue un lien de communication essentiel.

Le Mémento versoisien, diffusé mensuellement, est géré par les services de la Mairie (Mme Bernath). Les sociétés ou clubs locaux ont la possibilité de faire parvenir à la Mairie leurs annonces ou communiqués jusqu'au 12 du mois précédant la parution du mois suivant.

Versoix-Région, diffusé 9 fois par an, est géré par le Club de la Presse. Ce journal donne une information régulière sur la vie de notre commune et de celles avoisinantes. Deux pages sont prises en charge par la Mairie, qui peut ainsi diffuser des informations importantes qu'il n'est pas possible d'insérer dans le mémento.

Economie

Pour donner une information complète, nous publions ci-dessous le rapport d'activité de la FIVEAC, dont les membres se consacrent à fond pour la réussite de cette entreprise, sachant bien qu'il est difficile par les temps actuels de promouvoir l'économie dans une commune.

1997 : les premiers objectifs de la FIVEAC se réalisent

L'année 1997 aura été décisive pour le fonctionnement de la FIVEAC. En effet, après avoir procédé à l'acquisition de l'immeuble de l'avenue Choiseul, les membres du Conseil de Fondation se sont engagés à fond dans l'aide à la création d'entreprises, un des buts essentiel de notre Fondation.

Pour atteindre cet objectif, le Conseil a décidé de s'attacher les services de Monsieur Lenoir, qui a l'expérience des « pépinières d'entreprises », selon le modèle qu'il a créé dans le Pays de Gex, et qui a fait ses preuves en Europe et aux Etats-Unis.

Le premier travail consistait à rechercher des personnes intéressées par cette idée et les faire venir à Versoix. Cela a été le but de la FIVEAC au Salon des inventions au printemps 1997, où tous les membres ont participé avec Monsieur Lenoir et sa collaboratrice, Madame de Saint-Sauveur, à la présentation sur le stand aménagé à cet effet, du programme de la pépinière d'entreprises. Le succès a été remarquable, puisque 80 personnes intéressées se sont adressées à la FIVEAC et ont permis une première sélection. La TV a même diffusé un reportage de cette création dans son édition du téléjournal de midi.

Après cette démarche, l'installation des locaux de la pépinière dans le bâtiment Choiseul a permis à Monsieur Lenoir de commencer l'examen des dossiers avec le groupe « pépinière » du Conseil de Fondation, désigné à cet effet. C'est donc une activité qui a démarré et qui va certainement porter ses fruits au courant des prochains exercices, plusieurs candidats ayant été reçus pour démarrer le plan d'affaires.

De plus, ce programme « pépinière d'entreprises » a été présenté à Monsieur Jean-Charles Magnin, directeur des affaires économiques du Département de l'Economie, afin de connaître nos objectifs, ainsi qu'à Monsieur Marco Föllmi, Conseiller administratif de la Ville de Lancy.

Entre-temps, sur la lancée de la création de la FIVEAC, l'ancienne association des commerçants a été réactivée, et la création de l'ADER a vu le jour et devient ainsi un complément très actif de la vie économique à Versoix. Un premier travail de collaboration a permis d'examiner ensemble le résultat du questionnaire que la FIVEAC avait adressé aux entreprises locales en 1996, et qui a permis déjà de connaître d'utiles informations sur les besoins de ces entreprises. Parmi ceux-ci, signalons la jonction autoroutière et l'installation à Versoix d'un hôtel. Ces deux projets sont l'objet d'études par la Commune et le Conseil.

Avec la création de l'ADER, le Conseil a pu accueillir son représentant en la personne de Monsieur Maurice Bianchetti, entrepreneur bien connu à Versoix. Il a également accueilli Monsieur Stéphane Graber, en remplacement de Monsieur Yves Pahud.

Quelques membres du Conseil de Fondation ont visité plusieurs entreprises, notamment Fluid Automation Systems S.A. et l'Institut Forel. Avec ce dernier, un contact a été établi avec la représentation des Ambassades de la Démocratie locale à Ohrid (Macédoine) afin de mettre à disposition les connaissances de cet institut pour la protection du lac d'Ohrid.

En complément de ses activités, la FIVEAC a poursuivi l'accueil d'entreprises dans son bâtiment qui est maintenant occupé à 90%, afin de réserver des locaux pour la pépinière d'entreprises.

La gestion de l'immeuble est toujours assurée par ACTA FIDUCIAIRE qui s'est installée au 25 route de Suisse, dans l'immeuble de la commune.

Jeunesse - crèches et garderies, domaine social

Les membres de la commission sociale se sont réunis à 9 reprises durant la période concernée pour traiter les différents dossiers relevant des domaines susmentionnés.

Les subventions communales versées en 1997:

Libellés	**Subventions 1997**
Subvention « crèche » Fleurimage	465'000.-
Subvention ludothèque	5'000.-
Subventions colonies	8'900.-
Subvention garderie les Mouflets	142'500.-
Subvention garderie Montfleury	9'070.-
Subventions Rado, Radis, Galaxy avec participation salaires animateurs	103'500.-
Subvention service orientation professionnelle	27'000.-
Subvention Hospice général	75'000.-
Allocations complémentaires OCPA	115'375.-
Subventions diverses (Grève, Samaritains, Club des Aînés)	3'500.-
Aide humanitaire	59'610.-
TOTAL	**1'014'455,.**

Jeunesse

Centre de rencontres Le RADO

Géré par un comité fort de 14 personnes, le centre de rencontres propose aux jeunes dès 5 ans différentes activités adaptées à leur âge. Une animatrice et deux animateurs se partagent les 2,7 postes octroyés par la Commission cantonale des centres de loisirs et de rencontres pour organiser et encadrer les activités du centre. Ils sont secondés par un ou plusieurs moniteurs(trices) selon les besoins.
Cette année a été marquée par l'introduction en septembre 1997 du nouvel horaire scolaire. C'était pour le centre l'occasion de revoir l'horaire d'ouverture en accordant une plus grande attention aux pré-adolescents, notamment en organisant pour eux des activités plus structurées que pour leurs aînés.

Les enfants de 5 à 12 ans **Le Radis**

Tout au long de l'année, le Radis accueille de nombreux enfants de la commune lors des mercredis aérés pour des jeux, des bricolages et des sorties. Les autres jours de la semaine,

les locaux sont mis à disposition d'une équipe du parascolaire (GIAP). Que ce soit le mercredi ou en fin de journée, les enfants apprécient ce lieu et le jardin qui entoure la maison.
Pendant les vacances d'été, c'est le temps fort du Radis: le centre aéré. Comme de coutume environ 160 enfants y ont pris part.

Les adolescents de 12 à 16 ans **Le Rado**

Pour les jeunes de cette tranche d'âge, le Rado est un lieu de rencontres et d'échanges qu'ils peuvent fréquenter librement. Depuis le mois de septembre, des sorties et des animations à thème sont proposées aux plus jeunes d'entre eux le mercredi après- midi. Les autres ouvertures restent fidèles à la tradition d'accueil: le baby-foot, le billard et les repas sont autant d'occasions de se rencontrer et de tisser des liens entre l'équipe d'animation et les jeunes.

Les jeunes de plus de 16 ans **Le Galaxy**

Organisées par un groupe de jeunes bénévoles avec l'appui d'un animateur, les discos du Galaxy sont bien connues de la jeunesse versoisienne. C'est là que chaque vendredi se retrouvent les amateurs de danse.
Un samedi par mois, une disco est organisée pour les adolescents (12 à 16 ans).
Afin de prolonger l'action du Rado auprès des plus grands, le Galaxy permet également depuis l'automne 97 aux plus de 16 ans de se retrouver autour d'un billard ou d'un baby-foot en fin de journée.

Enfin, il faut relever que cette année a vu se concrétiser la rénovation de la cuisine du centre qui était devenue vétuste et inadaptée.

Crèches et garderies

La Crèche Fleurimage, la crèche en mouvement

La crèche représente plus que jamais un investissement social, car il s'est avéré que dans notre canton tout enfant qui vient à naître fera l'objet d'une demande de garde, quelle qu'elle soit (crèche, jardin d'enfants, garderie, mère gardienne) d'au moins 40 à 50% extérieure à la famille.
Actuellement, les parents attendent de la collectivité, donc de la crèche, qu'elle les aide à gérer dans la sérénité leurs engagements professionnels, l'augmentation du travail des femmes, les situations de crise et de changement tant dans la vie de famille que dans la vie active.

Afin de remplir son mandat, la crèche doit satisfaire au mieux les besoins des familles qui ont recours à ses services. Elle organise des activités avec les parents (réunion, buffets, etc), des fêtes (Escalade, fête de Noël).

C'est en 1997, 62 enfants qui sont inscrits à la crèche, dont 20 bébés, 20 moyens, 22 grands. La répartition des charges est la suivante : 45% proviennent des prix de pensions et 55% de la subvention de la commune de Versoix.

Une équipe constituée de Madame Martine Mattou, directrice, de 6 éducatrices, de 4 aides, d'un cuisinier et d'une intendante, garantit une prise en charge éducative de qualité dans une ambiance sereine où les enfants sont heureux grâce à un environnement et un cadre adéquats.

La Garderie des Mouflets

La Garderie des Mouflets est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans. Elle souhaite par son travail rendre service aux parents, initier nos petits à la vie collective et favoriser le développement de leurs qualités créatrices.

Durant l'année scolaire, 24 enfants sont accueillis chaque matin et 18 l'après-midi. Les inscriptions ont lieu au mois d'avril. Durant l'été, la garderie se transforme en mini centre aéré, 4 matinées par semaine.

Cette année la garderie a marqué ses 15 ans d'activités par une grande rénovation des sols et des murs. Au mois de septembre, une journée portes ouvertes a eu lieu. Chaque visiteur a pu apprécier le résultat des travaux et découvrir les nouvelles acquisitions en meubles, en matériel divers, ainsi qu'une maisonnette en bois dans le jardin. C'est grâce aux bénéfices des nombreuses fêtes et ventes organisées ces dernières années par la garderie que toutes ces transformations ont pu être effectuées. Il faut également souligner que toutes ces réalisations n'auraient pas pu voir le jour sans la générosité en temps et en argent dont font preuve les membres de l'association, le comité bénévole et son personnel.

Dans le courant de l'année à venir, il est aussi prévu de mettre sur pied une grande vente comme celle de novembre 1996, qui offrira l'opportunité à des particuliers de se défaire d'articles ménagers, vêtements, jouets, livres et d'en acquérir d'autres.

La présidence du comité de l'association des Mouflets incombe à Madame Isabelle Zwygart.

La Garderie de Montfleury

Accueille les enfants du quartier dès l'âge de 20 mois, 3 matinées par semaine, au local réservé à l'AHM. Une vingtaine d'enfants par jour fréquentent cette garderie, dirigée depuis de nombreuses années par Mme M. Ecuyer.

La vie des sociétés à caractère social:

Colonie de vacances La Ruche

C'est en Valais, aux Granges-sur-Salvan (1100 m).
Il s'agit d'une grande maison avec une cinquantaine de lits, une salle à manger boisée, une belle cuisine, des salles de jeux, deux grandes terrasses, des champs, de la forêt toute proche, les vaches, les grandes promenades, la baignade, les jeux, le sport (tennis, mini-golf, basket, varrape, etc.).

Cette propriété est gérée par les sections de Meyrin, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.
La section de Versoix a envoyé 38 enfants pour les trois séjours de l'été 1997 (6 à 12 ans).

Vous pouvez louer la maison, en dehors des mois d'été qui sont réservés aux enfants. Demandez les tarifs, nous vous renseignerons bien volontiers.

Mais la Ruche, c'est aussi une équipe de bénévoles qui travaillent durant l'année, afin d'organiser, de planifier les séjours des enfants de Versoix et d'ailleurs. Si vous avez un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre notre équipe, nous vous accueillerons à bras ouverts.

Vous pouvez également, si vous en avez envie, faire un don sur notre CCP 12-6125-8.
Michèle Blanchard est la présidente de l'association.

Le Club des aînés

Toujours présidé par Madame Jeanne Duflon, le club des aînés organise avec enthousiasme de nombresues activités : grillades, excursions en bateau, apéritifs, loto, tournoi de yass, repas de l'Escalade, sorties aux théâtre, concerts au Victoria Hall, excursions, et ,c'est nouveau, une séance inter-génération consistant en une invitation des aînés aux jeunes de nos écoles avec projection de l'histoire de Versoix.

L'Association des Samaritains de Versoix et environs

Au 31 mars 1998, notre effectif était d'une vingtaine de membres actifs dont 15 remplissent les conditions d'obtention du certificat.
La section a organisé le 22.11.97, une journée portes ouvertes à la salle communale pour marquer son 15ème anniversaire, se faire connaître et susciter des vocations... Cela a été très positif, puisque par la suite, plusieurs personnes ont suivi le cours complet de Samaritains.

Notre association a participé aux différentes manifestations communales et sportives, sans compter l'accompagnement des 6 excursions annuelles du club des aînés, a organisé deux Don du Sang (288 donateurs), mobilisé ses membres à la foire de Genève une journée entière, organisé 5 cours de sauveteurs (128 certificats délivrés) et 4 cours CPR (8 certificats délivrés).

Nos remerciements vont à la commune de Versoix pour son large soutien moral, financier et pour la mise à disposition de locaux.

Domaine social

Le Mérite social 1997 a été décerné de la façon suivante :
Une distinction à Monsieur **Guy Perrot**, directeur de l'Hospice général jusqu'en 1997, pour son engagement durant de longues années dans le domaine social.
Un « coup de chapeau » à l'équipe des **scouts de St-Loup** qui a entrepris une action humanitaire en Bosnie en été 1997, à Monsieur **Sébastien Chambaz** pour le féliciter de son acte de sauvetage à la plage de la Bécassine en juillet 1997, et à Mademoiselle **Céline Widmer** pour son action humanitaire à Quito, en Equateur.

Restaurants scolaires

Les jeunes écoliers sont toujours plus nombreux à fréquenter les cuisines scolaires pour y prendre le repas de midi soit à l'école de Bon-Séjour (pour l'école de Bon-Séjour et l'école Argand), soit à la salle communale (école Lachenal), soit à la Résidence de Bon-Séjour et au restaurant du Café de la Frontière pour les écoles de Montfleury.

La prise en charge des enfants est effectuée en collaboration avec le GIAP (groupement intercommunal des activités parascolaires), et on compte plus de 200 élèves inscrits soit aux activités de midi soit aux activités du soir.

Les bons de repas sont en vente au prix de Fr. 32.- les 4, à la Mairie, à la Pharmacie des Colombières, à l'alimentation Buffat, Trotti, Montfleury et au bureau de tabac-journaux à côté du Motel du Griffon.

Les allocations complémentaires aux bénéficiaires de l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées) sont versées par la commune, et s'effectuent deux fois par an et s'élèvent chaque fois à Fr. 275.- pour les personnes seules et à Fr. 425.- pour les couples, auxquelles s'ajoute une indemnité de Fr. 100.- pour le chauffage.

Sortie des aînés

La sortie habituelle des aînés de notre commune a bénéficié d'un temps exceptionnel le mercredi 10 septembre 1997. Plus de 220 participants ont pu se retrouver pour raconter et entendre les histoires de Versoix en visitant le Swiss Vapeur Parc au Bouveret. La plupart de nos aînés n'ont pas hésité à prendre place sur les petits trains et à parcourir le trajet à travers une Suisse miniature parfaitement reconstituée.

Entre cafés et coups de blanc, la matinée s'est poursuivie jusqu'au repas au Restaurant « Le Bellevue » au Bouveret.
Ensuite le bateau « Le Rhône » de la CGN menait cette belle équipe, au son de l'accordéoniste, du Bouveret à Ouchy, ce qui fut l'occasion d'admirer une fois de plus et sans s'en lasser, la magnifique Riveria vaudoise et son « Dézaley » somptueux. Puis d'Ouchy à Genève, les cars ramenèrent tous les aînés à bon port.

Le Centre social intercommunal au « Mail-Voltaire », 5 chemin Versoix-la-Ville, s'appelle désormais **Centre d'action sociale et de santé (CASS),** et regroupe sous cette appellation les services de l'Hospice général, du SASCOM (Service d'aide et de soins communautaires) et de l'AGAD (aides ménagères au foyer et service d'aides familiales).

<u>La nouvelle mission des centres d'action sociale et de santé :</u>
Conformément à la loi sur l'aide à domicille, la nouvelle organisation du CASS de Versoix s'est progressivement mise en place au cours de l'année 1997. Ce processus de changement répond à la nouvelle mission donnée aux Centres d'action sociale et de santé : regrouper et intégrer les différentes activités des services, cantonaux et communaux, publics et privés, s'occupant d'aide sociale et d'aide à domicile. Cette nouvelle organisation prévoit 3 unités de service, soit : accueil et secrétariat social, action sociale, et aide et soins à domicile. Depuis janvier 1988, le CASS est placé sous la responsabilité d'un coordinatuer, assisté d'une commission consultative.

<u>Qu'attendre de la nouvelle organisation des CASS ?</u>
Elle assure une plus grande proximité avec les citoyens. Elle permet une amélioration de l'accessibilité et de l'efficacité de l'action sociale, avec le souci permanent de placer le client et ses préoccupations au centre du dispositif. Elle garantit la prise en compte de la diversité des situations, elle favorise un accompagnement personnalisé et donc des services de qualité.

<u>Quelles prestations à développer dans l'avenir ?</u>
Le CASS doit devenir un observatoire de détection des problèmes sociaux en vue de développer des actions de prévention, en vue aussi de mettre en place des réseaux de prise en charge et de soins adaptés aux réalités locales, en collaboration avec les partenaires, le corps médical notamment.

Le CASS de Versoix est destiné aux habitants des communes de Bellevue, Genthod, Collex, Céligny et Versoix.

Dans les locaux du CASS, **l'antenne du service d'orientation** est à disposition de toute personne souhaitant faire le bilan sur sa situation scolaire ou professionnelle, ou de personne sans emploi.
Une borne informatique indiquant tous les emplois vacants en Suisse est à disposition de la population. Cette antenne est ouverte tous les après.midi (du lundi au vendredi).

L'équipe des bénévoles qui portent les repas à domicile (au nombre de 12 personnes) est toujours aussi active dans notre commune puisque 3356 repas ont été livrés à 34 bénéficiaires durant l'année 1997.

L'aide humanitaire

Sur proposition des membres de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué le budget réservé à l'aide humanitaire (Fr. 60'000.-) de la façon suivante :

Action du Jeûne Fédéral	Fr. 2'000.-
Association des amis de Boulac (quartiers défavorisés du Caire)	Fr. 1'000.-
Association Nordeste (reboisement et éduction d'enfants de la rue dans le Nordeste brésilien)	Fr. 5'000.-
Association Suisse Raoul Follereau (scolarisation enfants dans des bidonvilles en Philippines)	Fr. 5'000.-
Centre Europe Tiers-Monde (soutien au programme droits de l'homme 1996-98)	Fr. 500.-
Fédération genevoise de coopération (enfants et jeunes dans Dakar et sa périphérie)	Fr. 10'000.-
Morija (éducation nutritionnelle au Burkina Faso)	Fr. 2'000.-
Nouvelle Planète (soutien à la réalisation de petits projets au Burkina Faso et à Madagascar)	Fr. 4'000.-
Medi Cuba (matières premières pour l'industrie pharmaceutiques à Cuba)	Fr. 1'500.-
Médecins sans Frontières	Fr. 5'500.-
Association Primavera (en faveur des adolescents de la rue à Quito en Equateur)	Fr. 6'500.-
Aide personnalisée dans une école primaire à Madagascar	Fr. 4'000.-
Divers	Fr. 4'000.-
Aide au quart-monde	Fr. 7'500.-

Finances - Administration - Gérance - Envrionnement - Ecogia

Conseiller administratif délégué : M. Pierre-Marie Salamin

Administration communale et personnel

Peu de changements sont intervenus au sein du personnel communal au cours de l'année 1997. Le 1er janvier 1998, est entré en vigueur le statut du personnel, adopté par le Conseil municipal le 23 juin 1997.

Comme cela était prévu, tout le personnel a été évalué, ce qui permettra, après examen de ces évaluations, d'améliorer le travail des fonctionnaires, des services et de l'Administration communale dans son ensemble.

Le 2 juin 1997, le Conseil administratif, pour compléter l'effectif du Service des travaux, de la voirie et de l'environnement, a engagé Mme Flora Pretto, en qualité de secrétaire à mi-temps. Mme Pretto assure le secrétariat de M. Armand-Ugon et la réception des Services techniques l'après-midi. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

L'année en cours a vu le départ à la retraite de Monsieur William Meyer, sous-chef à la voirie, après 34 ans de bons et loyaux services. Monsieur Meyer a été engagé le 1er mars 1963 par Monsieur Emile Bölsterli, Maire, alors que Versoix ne comptait que 3796 habitants. Pour la petite histoire, cette année-là fut la dernière année où Versoix avait à sa tête un Maire, Monsieur Emile Bölsterli, et deux adjoints, Messieurs Lucien Piccot et Henri Ramseyer.

Monsieur Meyer a travaillé sous la responsabilité de Messieurs Genoud, Guichard et enfin Ducret, chefs de voirie.
La commune de Versoix exprime toute sa reconnaissance à Monsieur Meyer et lui souhaite une longue et heureuse retraite. Les collègues, et le Conseil administratif fermant l'œil, n'oublieront pas de sitôt les 7825 bouteilles de blanc bues en sa compagnie et raconteront avec force détails aux nouveaux employés l'exploit de leur Ancien qui a réussi à coucher sur le flanc la balayeuse communale devant le local des pompiers.

L'effectif du personnel communal est le suivant :

• Administration, finances, état civil	:	7 postes
• Urbanisme, travaux, bâtiments (administration)	:	5 postes
• Sports, communication, culture, social	:	2 postes
• Centre sportif	:	2 postes
• Voirie, cantonniers	:	8 postes
• Voirie, jardiniers	:	3 postes
• Bâtiments, concierges	:	10 postes
• Bibliothèque	:	2 postes
• Ecogia	:	2 postes
• Protection civile	:	1 poste *
• Patrouilleuses scolaires	:	4 postes
Total :		46 postes

* La personne chargée de l'Office intercommunal de la Protection civile dépend des quatre Communes de Versoix, Genthod, Bellevue et Collex-Bossy.

A ces postes, il convient d'ajouter les personnes engagées temporairement pour la piscine, la plage, ainsi que les étudiants travaillant quelques semaines pendant l'été.

Ecoles

L'effectif scolaire du secteur « primaire » se présente comme suit pour l'année 1997 - 1998

- Ecole Ami-Argand: 324 élèves répartis en 4 classes de division élémentaire,11 classes de division moyenne et 3 classes de division spécialisée.
- Ecole Bon-Séjour: 114 élèves répartis en 1 classes de division élémentaire et 5 classes de division moyenne.
- Ecole Courvoisier: 39 élèves répartis en 2 classes de division élémentaire
- Ecole Lachenal: 289 élèves répartis en 14 classes, 4 de division élémentaire et 10 de division moyenne
- Ecole Montfleury 1: 177 élèves répartis en 9 classes de division moyenne.
- Ecole Montfleury 2: 78 élèves répartis en 4 classes de division élémentaire.

Total: 1021 élèves (27 de plus que l'année passée).

Les élèves domiciliés hors de la commune sont au nombre de 66.

Promotions

La fête des écoles s'est déroulée le jeudi 26 et vendredi 27 juin 1998.

Succès habituel de cette traditionnelle fête réunissant un très nombreux public à la Campagne Lachenal.

Environnement

Présidée par M. Sergio Mazzone, Conseiller municipal, la Commission de l'environnement s'est réunie à 7 reprises.

- Le 30 avril, elle a adopté les comptes de l'exercice 96 dont les dépenses et les recettes s'inscrivent dans le cadre du budget.

  Le projet d'organiser une journée de l'environnement, préparé par Mme Meissner, est accepté. Cette manifestation se déroulera à Ecogia et comprendra des jeux pour les enfants, une exposition sur l'histoire du Domaine d'Ecogia et une visite du vieux verger. Un goûter clôturera la manifestation prévue pour le 7 juin.

- Le 21 mai, elle s'assure que la Journée de l'environnement est organisée jusque dans les moindres détails.

Elle s'interroge sur l'usage du papier recyclé au sein de l'Administration communale, de son coût, si son emploi convient aux "machines" en service, du bilan écologique de son utilisation. L'ensemble des renseignements obtenus l'incite à demander son introduction dès le début 1998.

En outre, elle apprend de la bouche de trois commissaires ce que sont les cheminements VTT dans le Vallon de la Versoix, établis par le Bureau ECOTEC. Elle décide d'entendre les auteurs du projet lors d'une prochaine commission.

- Le 16 juin, elle entend un rapport sur la Journée de l'environnement, prend acte de la satisfaction exprimée par les participants, mais regrette la faible participation.
  Le projet de cheminement VTT dans le Vallon de la Versoix est décortiqué. Les explications données imposent beaucoup de réserves et, finalement, les membres de la Commission demandent que le préavis communal concernant ce projet soit négatif.

- Le 24 juin, la Commission entend un premier rapport sur les économies d'énergie qui pourraient être réalisées si le programme Ogure était appliqué.
  La présentation du budget 98 satisfait la Commission. Une hausse des charges de 3 ½ est prévue. Elle est due à l'augmentation de certains coûts et à l'accroissement de la population. Quant au poids des déchets, il reste stable, soit 350 kg par personne.

- Le 19 novembre, le problème du compost est repris. La solution du compostage communal au Nant-de-Braille est bloquée par l'Etat qui, lui, semble oublier les promesses faites de délivrer à Versoix, l'autorisation requise.
  Ainsi, après 10 ans de discussion, tout est à reprendre.

  La seconde partie de la séance est consacrée à une rétrospective des activités afin de dresser un bilan du travail accompli et de ce qui pourrait être encore effectué pour inciter la population à récupérer encore plus et mieux. L'idée d'un conseiller en compostage est acceptée et M. Armand-Ugon, responsable du dossier "environnement", se chargera de découvrir cette perle rare.

  Le 11 février, M. Armand-Ugon présente le rapport communal de tri des déchets à Versoix *(voir annexe 1).*

  La lecture du rapport de l'AGCETA concernant le schéma agro-écologique du secteur de la Bâtie lui permet de découvrir tout l'intérêt d'un tel travail *(voir annexe 2).*
  Elle approuve le lancement d'une étude relative à l'éclairage public afin de répondre à toutes les requêtes transmises par nos concitoyens et en vue de modifier tous les luminaires vétustes du réseau EP.

Info-déchets

Les ordures ménagères sont levées par l'entreprise privée Odelet Transport SA, mandatée par la commune.
L'entreprise Serbeco, elle, est chargée de la levée des conteneurs de nos divers centres de récupération mis à disposition des concitoyens de notre commune.
Les collaborateurs de ces entreprises ainsi que les membres de la Voirie communale sont effarés de constater le sans-gêne et le manque total de sens civique que témoigne l'attitude de certaines personnes, **qui confondent récupération et recyclage avec décharge**, hélas !
Cette situation est d'autant plus regrettable que la grande majorité des citoyens utilisent à bon escient ces dispositions bien pratiques.
Merci de respecter ces emplacements et de poursuivre le tri de vos déchets afin de continuer à sauvegarder notre environnement.

Info-déchets

	1997	1996	1995	Evolution
	en to.	en to.	en to.	% 1996-1997
Ordures ménagères	3'536.00	3'384.00	3'219.00	4%
Papier	239.00	228.00	231.00	5%
Verre	291.00	265.00	267.00	10%
Piles/batteries	1.00	0.84	1.80	19%
Aluminium	2.39	2.13	1.55	12%
Fer blanc	4.02	3.52	3.44	14%
Imputrescible	59.40	66.94	65.57	-11%
PET	8.16	7.10	5.92	15%
Habits et chaussures	17.92	18.14	16.60	-1%
Total	4'159	3'976	3'812	5%
Habitants	10'021	9'698	9'476	3%
kg./habitant	415	410	402	1%
Coût				
Transport	545'000.00	522'000.00	493'000.00	4%
Traitement	829'000.00	799'000.00	720'000.00	4%

Traitement des déchets

	Budget	Compte
Ordures ménagères	731'000.00	760'000.00
Papier	19'000.00	15'000.00
Piles	2'000.00	0.00
Frigos	0.00	2'000.00
Déchets jardins y.c. broyage	25'000.00	31'000.00
Imputrescibles	6'000.00	5'000.00
PET - Alu - Fer	0.00	0.00
Divers (Voirie-Braille-CSV)	20'000.00	16'000.00
Total	803'000.00	829'000.00

Dont à déduire :

- vente compost et alu	1'700.00
- ristourne récupération verre	3'000.00

Levée des ordures

	Budget	Compte
Ordures ménagères + imputrescibles	460'000.00	450'000.00
Papier	30'000.00	34'000.00
Verre	30'000.00	30'000.00
Alu / Fer	5'000.00	5'000.00
Déchets jardins + tonte CSV	28'000.00	21'000.00
Dépôt Voirie / Braille / Divers	7'000.00	5'000.00
Total	560'000.00	545'000.00

Rapport final sur le schéma agro-écologique de la Bâtie

1. Historique

Le concept même de Schéma Agro-Ecologique Communal, ci-après SAEC, est une idée de Pro Natura Genève, anciennement AGPN.
En 1994, les agriculteurs du CETA de la Bâtie décident d'élaborer un SAEC dans la région.

Un pool est alors créé regroupant les acteurs suivants :

- les Communes de Collex-Bossy et Versoix qui financent la majeure partie du projet
- les agriculteurs du CETA
- ACADE / Pro Natura
- l'AGCETA.

2. Objectifs du SAEC

A. Valoriser et augmenter la biodiversité de la région tant en qualité qu'en quantité. A ce titre, le SAEC ne vise pas à favoriser une espèce animale ou végétale particulière, mais l'ensemble de la flore et de la faune de la région.
B. Pour les agriculteurs, assurer la pérennité des paiements directs 31b (ordonnance OCEco).
C. Renforcer auprès du grand public l'image d'une agriculture soucieuse de l'environnement.

3. Les étapes

A. Informations sur les tenants et les aboutissants du SAEC auprès des agriculteurs de la région concernée.
B. Recherche de financement auprès des Communes.
C. Recensement des éléments de valeur biologique (mares, courants hydrologiques, haies, lisières, etc.) selon un travail de prospection sur le terrain ou sur la base d'inventaires existants.
E. Recherche de liaisons idéales (maillage) entre ces éléments. Par exemple, liaison entre la Versoix et le Marquet.
D. Cartographie des éléments reconnus sous le point 3.
F. Création sur carte d'un fil rouge représentant les liaisons idéales.
G. Négociation avec les agriculteurs pour créer des éléments naturels sur le fil rouge, tels que jachères florales, haies basses, PESTAG, etc... Les contraintes agronomiques, taille des parcelles, sens de travail, ne permettent pas de caler les éléments à créer exactement sur le fil rouge. La mise en place des éléments est le fruit d'une discussion qui tient compte au mieux des impératifs agronomiques et environnementaux. La mise en place d'éléments se fait sur une base volontaire de la part de l'agriculteur.

4. Bilan quantitatif

Le SAEC a permis la mise en place de 68 éléments naturels soit :

- 17 jachères florales
- 12 prairies fleuries
- 4 bandes culturales extensives
- 1 haie basse
- 34 prairies extensives sur terres assolées gelées (PESTAG).

La surface totale de ces 68 éléments se monte à 28 ha, soit environ 3,5 % de la SAU de la région.

Dix-huit agriculteurs ont participé à la mise en place d'éléments naturels.

5. Bilan qualitatif

Un bilan effectif des aspects qualitatifs du réseau ne pourra se faire que dans quelques années. Actuellement, le bilan suivant peut être tiré :

A. Aspects botaniques (suivi par le Jardin Botanique de Genève)
Cinq espèces de plantes rares ont fait leur apparition. Sur certaines parcelles, on a recensé jusqu'à 60 espèces. Cette évolution réjouissante de la flore est due principalement aux jachères florales. Les insectes sont favorisés. Pour les PESTAG, l'effet de diversification est plus lent à se faire sentir.

B. Aspect avifaune (suivi par M. Lugrin, Centre Ornithologique de Sempach)
Le traquet-pâtre et l'alouette sont fortement représentés.

C. Aspects agronomiques (Station fédérale de recherche agronomique de Changins)
Un suivi est en cours. Un premier bilan constate que les jachères florales jouxtant des cultures n'ont aucun effet sur ces dernières tant pour les aspects ravageurs qu'adventices.

6. Gestion du réseau

Le réseau va évoluer avec la mise en place de nouveaux éléments naturels. La gestion du réseau se fait par le biais des séances du CETA de la Bâtie.

7. Relations publiques

La création du SAEC de la Bâtie est un outil de relation ville-campagne. A ce titre, la "Fête à la ferme" organisée le 19 août 1995 fut un succès.

Le SAEC est souvent présenté à divers instituts de formation (Technicum de Changins, SRVA, Uni de Neuchâtel). La pression des cavaliers, promeneurs, 4x4, se fait sentir sur les éléments créés. Des panneaux d'information seront mis en place en 1998 pour informer le public de l'importance écologique des éléments créés et pour tenter d'éviter leur envahissement. Pour les cavaliers, l'AGCETA fera passer une information dans un journal spécialisé.

8. Remerciements

Les partenaires présents remercient les autorités pour leur généreux soutien financier sans lequel le SAEC n'aurait pu voir le jour.

Elle accède à la demande de l'Association des intérêts de Richelien de supprimer l'emplacement des conteneurs situés au bas de l'avenue, car celui-ci est constamment transformé en décharge par des personnes n'habitant pas la Commune.

Domaine d'Ecogia

Le Domaine d'Ecogia appartient au patrimoine financier communal, il est libre et franc de toute hypothèque. Il est géré par une Commission composée de 6 membres du Conseil municipal, à savoir :

M. Jean-Pierre Widmer, Président
M. Luis Rodriguez, Vice-président
Mme Martine Melo, MM. Michel Courtois, Sergio Mazzone
et Pierre-Alain Monnet.

Celle-ci s'est réunie 14 fois au cours du présent exercice.

- Elle a tenté l'impossible pour essayer d'obtenir que le projet RERO (groupement des bibliothèques romandes et tessinoises) puisse s'implanter sur le site. Malheureusement, la rivale de Versoix, Martigny, l'a emporté; ses avantages étant : à côté de la Gare..... une location de Fr. 110,-- le m2..... et une mise de fonds de la Commune de Fr. 300'000,-.

- Elle a poursuivi l'étude de la transformation du bâtiment principal et, parallèlement, sa réflexion s'est portée sur le chauffage au bois (autorisation préalable obtenue), les aménagements extérieurs, la circulation, les parkings.
  A ce travail d'importance est venu se greffer le problème du relogement des forains qui a vu monter aux barricades paysans, écologistes et tout le voisinage.

  Où en est-on au 30 mars 1998 ?

- En ce qui concerne le problème des forains, M. le Conseiller d'Etat Moutinot, Président du DAEL, a repris le chemin des auditions des opposants, des consultations, des commissions, des études. Aujourd'hui, ce dossier est en attente d'un nouveau destin.

- Le projet de transformation du grand corps de bâtiment, alimenté par deux crédits de Fr. 150'000,-- et de Fr. 252'000,-- votés par le Conseil municipal est arrivé à bon port, puisque les plans présentés par les architectes mandatés ont été déposés auprès du DAEL et l'autorisation de transformer a été délivrée à la fin août 97.

Depuis lors, ce dossier a pris du retard. Le mode de financement proposé au CICR lui est apparu trop onéreux. Une contre-proposition permettant au CICR de réduire les coûts de fonctionnement a été présentée. Si la réaction du Conseil municipal, face à celle-ci, s'est montrée positive, le projet de créer un Centre de formation n'avait, du côté de la vénérable institution, pas encore obtenu l'aval des diverses instances. Mais, à fin mars, avec le retour du printemps, l'espoir d'aboutir renaissait.

- ISDC est installé à Ecogia depuis 1995. Cet institut, dirigé par M. le Professeur Courvoisier, se développe à un rythme soutenu. Le mandat confié par l'Agence spatiale européenne ne cesse de s'amplifier et le Château, telle une ruche au printemps, bourdonne fébrilement. D'où des projets d'extension = création du Centre de commandement du satellite, projet en cours dans le hangar situé entre la ferme et le Château; recherche de locaux pouvant abriter 20 postes de travail pour l'an 2000.

- La Corolle ayant enfin obtenu les assurances de financement de l'Etat de Genève (2 millions) et celui de l'OFASE, s'est mise au travail et la réfection des deux bâtiments vendus par la Commune, sis sur une surface de 3601 m2, cédée en droit de superficie, a pu débuter.

-

- Si, cette année, l'ensemble de mon propos a trait à l'occupation du hameau, que les Versoisiennes et les Versoisiens ne s'émeuvent pas trop. D'autres préoccupations destinées à permettre à la population de Versoix de profiter de son bien hante les esprits des commissaires. Mais une chose après l'autre.

Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 29 sorties, comptabilisé 522 heures pour diverses interventions, soit :

- caravane, emplacement des forains
- bureau et atelier av. Deshusses
- restaurant des Gravines
- motrice et wagon CFF
- voiture en feu
- arbre tombé
- inondations diverses
- sauvetage d'animaux

Ils ont assuré 12 gardes de salles et divers services lors de cortèges et manifestations.

Equipement du personnel

Achat d'équipement, vestes de feu, chemises, pantalons, bottes et gants,

Tous les sapeurs ainsi que les cadres ont touché le nouveau casque F1 A de Gallet. Casque de nouvelle génération de couleur « léman », une protection faciale translucide pour le visage et un protège nuque.

Matériel

Divers matériels ont été acquis :

- échelle télescopique
- pantalon d'égoutier
- lampes halogènes
- corde de sauvetage
- gilets de sauvetage
- tuyau Augus Duraine 650
- ventilateur turbo - Horricane à pression positive, moteur à essence
- appareil de détresse Diktron

Entretien matériel

Réparation de tuyaux de divers diamètres, entretien et révision d'appareils respiratoires interspiro, selon la directive de la fédération suisse des sapeurs-pompiers.

Véhicule

Remplacement des pneus et des jantes sur véhicule Dodge.
Préparation du TP Renault pour visite au service des automobiles.

Cours de formation 1997

Ecole s/off.

- Cpl Michel Armand-Ugon
- Cpl Patrick Falconnet
- Cpl Pierre-Alain Grenier

Ecole cantonale de formation

- Sap Raphaël Durand
- Sap Erasmo Rovère

Cours porteurs d'appareils respiratoires

- Sap Claudio De Benedetto
- Sap Charles-Yves Uldry
- Sap Michaël Moor

Ecole de machiniste motopompe

- Sap Bailio Curvaia
- Sap Olivier Laboureur
- Sap Claudio Truant

Cours pour tonne-pompe et échelle mécanique remorquable

- Sgt Pierre-Alain Artique
- Cpl Pierre-Alain Grenier
- Cpl Luigi Séramondi

Permis C' pour véhicule lourd du Service du feu

- Sap Philippe Blanchard
- Sap Michel Cela
- Sp Olivier Laboureur
- Sap Claudio Truant

Exercices : cours cadre au sein de la Compagnie

- séances d'Etat-Major
- cours cadres pour officiers
- cours chauffeurs
- cours pour porteur d'appareils respiratoires

- exercices de section ou compagnie
- ½ journée pour le contrôle des points d'eau de la commune.

Aucune démission durant l'année écoulée.

La Compagnie a subi un deuil particulièrement cruel en perdant son fidèle ami, Edouard Vögeli.

Fondation communale Versoix-Centre

L'exercice 1996 de la Fondation communale a été bouclé plus tard que prévu. La raison en fut l'aggravation de l'état de santé de M. Samuel May, son Président-comptable qui l'obligea à donner sa démission.

Bilan au 31.12.1996

- *Actif*

Total des valeurs immobilières	Frs	36'364'034,70
Total des valeurs réalisables	Frs	263'127,45
Total des valeurs disponibles	Frs	32'041,80

- *Passif*

Total des fonds propres	Frs	3'559'449,30
Total des fonds d'amortissement	Frs	3'027'370,--
Total des provisions	Frs	723'595,90
Fonds étrangers à court et à long terme	Frs	29'308'788,75

Comptes de pertes et profits

- *Produits*

Total des produits	Frs	2'699'767,19

- *Charges*

Charges d'exploitation	Frs	2'189'928,40
Charges d'amortissement	Frs	323'420,--
Provisions pour grands travaux	Frs	100'180,--
Provisions pour entretien	Frs	27'210,--
Impôts / frais généraux	Frs	45'678,67

Rapport de gestion - exercice 1996

Les comptes de l'exercice 1996 font apparaître un excédent de produit de Frs 13'530,12.

Le Conseil de Fondation a décidé de porter ce montant au compte de réserve générale qui, dès lors, présente un solde de Frs 491'449,30 au 31 décembre 1996.

- *Immeuble - Rampe de la Gare*

La Fondation a participé pour un montant de Frs 100'000,-- sur deux ans, 1996 et 1997, aux travaux très importants (3 Mo) entrepris par la COOP, pour rénover le magasin après acceptation par le locataire d'une hausse de loyer substantielle.
Les deux ascenseurs ont été rénovés et mis en conformité selon la nouvelle législation en vigueur (coût Frs 86'000,--).

- *Immeuble - rue des Boucheries 10*

La rénovation du bâtiment s'est terminée à la fin de l'automne 1996 et tous les logements et locaux ont été loués, au plus tard e 1er janvier 1997. Le coût total de l'opération chiffré à Frs 790'000,-- terrain compris, a été financé en 1997 par un emprunt contracté à la Banque Raiffeisen de la Versoix, ainsi que par les fonds propres de la Fondation. L'état locatif 1997, se montera à Frs 41'500,--.

- *Immeuble - rue de l'Industrie et route de Suisse 93*

En 1996, la Fondation a poursuivi sa politique de stabilité des loyers en compensant la diminution des subventions et l'augmentation autorisée des charges par la baisse des taux hypothécaires. La dépense de Frs 15'000,-- pour le remplacement de la tuyauterie du chauffage des arcades, rue de l'Industrie, n'a malheureusement pas eu de répercussion notable sur les charges de l'immeuble.

- *Immeuble - Versoix-la-Ville 4-5 (HLM) et 6-24 (HCM)*

L'encaissement des loyers s'est quelque peu amélioré, car la situation déficitaire qui était de Frs 90'000,-- environ en 1995, a été réduite à Frs 65'000,-- en 1996. La location des parkings restants est encore ouverte. La Fondation continue sa prospection dans cette direction.

- *Locaux des Boucheries 11-13*

Sur sollicitation du Conseil de Fondation du 12 novembre 1996, le Conseil municipal a décidé, le 9 décembre 1996, d'autoriser la Fondation à acheter les parcelles de Madame Schneckenburger pour un montant de Fr. 400'000,-- et d'autoriser la Fondation à emprunter, en hypothèque, jusqu'à concurrence de Frs 170'000,--. L'entrée en jouissance a eu lieu en automne 1996, l'achat a été conduit à terme au printemps 1997. Entre-temps, la Fondation paie à la propriétaire une location de Frs 2'000,-- par mois et récupère une partie de cette charge par des locations provisoires faites à un ancien et à un nouveau locataire.

Aucune affaire n'est en cours. Par contre, suite à la démission de notre cher Président, M. Samuel May, pour raison de santé, les archives de la Fondation ont été transférées à la Mairie et M. Pierre-Marie Salamin, Maire, s'est chargé de les faire classer et ranger dans notre local d'archives à Montfleury.

Versoix, le 14 novembre 1997

Fondation communale Versoix-Centre

André Estier François Ricci

Présentation de l'exercice comptable de la Fondation communale Versoix-Centre au Conseil municipal

Lors de la séance du 15 décembre 1997, M. Pierre-Marie Salamin, Maire, représentant du Conseil administratif auprès de la Fondation communale Versoix-Centre, a présenté le rapport d'activité et s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Président du Conseil administratif,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Ce rapport d'activité marque, pour la Fondation et le Conseil municipal, un tournant important. La signature de son Président n'y figure plus. Qu'il me soit donc permis de m'exprimer un peu plus longuement sur ce fleurons de notre vie communale.

Le 18 juin 1961, un nouveau plan de zone était adopté par le Conseil municipal. De la frontière vaudoise au quartier de la Scie, des projets de réalisations immobilières éclataient comme des bourgeons au printemps.

Le 22 juin 1965, la proposition de construction des immeubles à la rampe de la Gare, présentée par la Commission d'urbanisme, présidée par M. Samuel May, et, sur proposition de M. André Estier, la réalisation de cet ensemble par une fondation à créer, reçut l'approbation du Conseil municipal.

Le 19 novembre 1965, les statuts de la Fondation communale Versoix-Centre furent adoptés par 17 voix et 1 abstention. La première opération immobilière fut la réalisation des immeubles 2-4 de la rampe de la Gare. Aujourd'hui, le parc de cette Fondation immobilière se compose des immeubles suivants :

- rampe de la Gare 2-4
- rue des Boucheries 10
- route de Suisse 93
- rue de l'Industrie 2, 4, 6, 8
- Versoix-la-Ville 4, 5, 6 et 24

ainsi que deux autres petits terrains et d'un terrain provenant de l'achat de l'hoirie Marquart.

La dernière opération immobilière de la Fondation fut celle de Versoix-la-Ville. Préparée alors que la situation sur le marché de l'immobilier était encore prospère, elle comprenait un grand immeuble, une petite tour carrée en régime HLM et deux immeubles construits sous le régime PPE, loi Ducret. Malheureusement, cette opération reçut de plein fouet la crise immobilière et il fallut abandonner le projet de vente en PPE. Aujourd'hui, avec l'appui du Service financier du logement, les deux immeubles sont occupés et ce qui aurait pu être une opération déstabilisante pour la Fondation n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Depuis 1987, en ma qualité de Conseiller administratif responsable des finances communales, je suis membre de plein droit du Conseil de Fondation et me dois de faire connaître à la population le travail accompli par ses dirigeants.

Au niveau de son Conseil, à la fin du présent exercice, on y trouve encore les membres fondateurs suivants : MM. Samuel May, Président, Knoblauch, Estier. A M. J. Ricci, décédé, a succédé son fils M. F. Ricci. Le bureau est composé d'un président-comptable et de trois membres, MM. Estier, Knoblauch et F. Ricci, qui s'occupent de la gérance. Les membres du Conseil de Fondation sont en outre : MM. Jauslin, Widmer et votre serviteur.

Mais, ce soir, pour la première fois depuis fort longtemps, les comptes de la Fondation Versoix-Centre ne vous sont pas présentés par son Président, M. Samuel May, Conseiller municipal, Conseiller administratif et Maire de Versoix durant l'année 1994-1995.

L'oeuvre accomplie a été celle d'un groupe d'amis qui, autour d'un café ou d'une bière dans le bistrot du coin ou chez l'un ou chez l'autre, ont allié compétences professionnelles, entregent et surtout désir "immodéré" de rendre service à Versoix, leur Commune. La réussite est là, brillante, mais trop modestement exprimée et peu perçue par la population. Versoix peut être fière de sa Fondation.

Avec la réalisation de l'immeuble 10, rue des Boucheries, vous avez accompli, Monsieur le Président, un long périple, laissant à votre Commune une Fondation prospère donnant aux personnes de conditions modestes, des possibilités de logement à la hauteur de leurs moyens.

En fin tacticien, vous avez voulu laisser à vos successeurs un projet mobilisateur, le projet du Bourg de Versoix, car cette Fondation vous vouliez qu'elle continue non seulement à gérer, mais encore croître. Cher Monsieur May, permettez-moi cette appellation, l'exercice 1996 vous l'avez conduit jusqu'au bout avec maîtrise. Si les chiffres couchés sur vos papiers pouvaient laisser croire à un certain désordre, par contre dans votre tête tout était clair.
Vous m'en avez donné la preuve, rentré de vacances, je vous ai demandé où en étaient les comptes. Vous avez encore une dernière fois donné la preuve d'une connaissance de ce dossier lors de la séance de l'approbation des comptes au début novembre à Bon-Séjour, séance dont je n'oublierais pas de sitôt le déroulement.

Au nom du Conseil administratif et en mon nom personnel, je me permets de vous exprimer tout le plaisir que nous avons éprouvé à travailler à vos côtés en qualité de Conseiller municipal, puis, pour moi, en tant que représentant du Conseil administratif au sein du Conseil de la Fondation Versoix-Centre et, enfin, lorsqu'à la suite du départ de M. Ramseyer, vous nous avez rejoints au Conseil administratif.

Homme d'ouverture, d'expérience, homme d'action sachant privilégier le bien de la Commune par-dessus toute politique partisane, vous avez été pour certains d'entre-nous un Conseiller fort avisé. Ce n'est pas M. le Président du Conseil municipal qui me contredira.

Habitué au négoce international, aux grandes affaires dont les décisions doivent être prises rapidement, vous saviez voir quand, voir loin, mais surtout fixer rapidement vos priorités. Ô combien de fois j'ai été heureux de vous entendre car, pour moi, vous étiez l'homme de référence. A témoin, ce 1er août 1992 où, dans l'après-midi et en vous demandant la confidentialité, je vous parlais de la possibilité d'acheter Ecogia. A peine avais-je terminé que vous me disiez "achetons". Et votre dernier propos avant de nous quitter pour aller à la fête villageoise "non je n'irai pas, j'ai eu mon 1er Août".

Votre Commune vous l'aimiez, votre Commune vous l'avez servie en toute modestie et avec intelligence, votre Commune vous doit beaucoup. Le Conseil municipal, le Conseil administratif et la population de Versoix, vous disent un grand merci. Ils vous expriment leur reconnaissance pour tout le travail accompli et vous tire, comme le dit si bien M. le Conseiller administratif René Schneckenburger, un grand coup de chapeau. Un grand merci aussi à Madame May, ici présente. Qu'elle trouve aussi dans ces témoignages de reconnaissance adressés à Monsieur May, une part de nos remerciements et de notre reconnaissance ainsi que pour ses fils.

En rentrant chez vous ce soir, Madame, transmettez à Monsieur May nos voeux sincères pour que sa santé s'améliore, qu'il puisse jouir encore longtemps des sentiments émus de reconnaissance de toute la population. Merci.

OPC Valavran

Organisme de protection civile - Valavran

Groupement des communes Bellevue/Collex-Bossy/Genthod/Grand-Saconnex/
Pregny-Chambésy/Versoix

Conformément aux objectifs fixés, nos efforts se sont porté durant cette année, essentiellement sur les activités suivantes :

- poursuite des travaux pour la réalisation du plan d'attribution
- création du dossier de mise sur pied
- contrôle et maintenance du matériel
- contrôle et entretien des constructions
- rapport d'incorporation.

Sur un quota de 600 jours accordés par le Service cantonal, 439 jours de service ont été accomplis dans les activités ci-après :

- Essai des sirènes
- Cours de cadres (rapport d'Etat-major)
- Constructions et matériel
- Cours de cadres, plan d'attribution
- Suite de la planification des abris
- Reconnaissance des lieux d'alarme et établissement du dossier SPAC
- Cours PBC (protection des biens culturels)
- Suite de la planification des abris
- Mise en place des remorques
- Rapport d'incorporation
- Préparation du dossier MSP
- Constructions et matériel
- Planification des abris et mise à jour du plan Avanti
- Cours de cadres (rapport d'Etat-major)

Comme chaque année, l'essai annuel des sirènes d'alarme a été effectué et celui-ci n'a donné lieu à aucune remarque. La suppression de la sirène mobile de la Commune de Versoix est toujours à l'étude. Une décision sera prise lors des prochains essais.

Places protégées

Sur la base des informations communiquées par le Service cantonal, la situation au 31 décembre 1997 est la suivante :

	Places	*Habitants*
Bellevue	1714	1737
Collex-Bossy	1078	1199
Genthod	2137	2081
Grand-Saconnex	8651	7780
Pregny-Chambésy	2864	2998
Versoix	11788	10128
Total	**28232**	**25923**

soit une couverture de 108,9 %.
Bien que cette situation présente, dans certaines communes, quelques déficits en places protégées, nous pouvons actuellement confirmer que nous assumons la totalité de protection pour l'ensemble du groupement.

Nos effectifs au 31 décembre 1997 sont :

• Effectif réglementaire	847	personnes
• Effectif réel (personnes formées)	842	«
• Effectif réel (personnes à former)	161	«
• Effectif réel (personnes en réserve)	38	«

23 personnes font partie de l'Etat-major.

Activités 1997

Le rapport d'incorporation organisé durant l'automne, a permis d'incorporer 59 personnes dans différentes fonctions qui se répartissent par commune comme suit :

Bellevue	9	personnes
Collex-Bossy	4	«
Genthod	1	«
Grand-Saconnex	19	«
Pregny-Chambésy	6	«
Versoix	20	«

Rappelons que la totalité des cours d'introduction ainsi que la formation de nos cadres se font au Centre d'instruction de la Ville de Genève, situé à Richelien, Commune de Versoix.

Administration

L'Office intercommunal, géré par Mme M.-J. Grenier, assume la totalité des travaux administratifs (plus de 1250 mutations en 1997) ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

Objectif 1998

En plus de nos activités permanentes, qui sont rappelons le :

⇨ Incorporation des nouveaux astreints, en fonction de nos besoins
⇨ Information des cadres
⇨ Entretien du matériel et des constructions
⇨ Organisation de séance de coordination avec nos partenaires
⇨ Orientation des autorités sur l'état de notre préparation,

nous devons mettre sur pied le contrôle systématique des abris privés et publics.

En effet, afin de tenir compte des exigences actuelles, soit la "GESTION DE LA CONSTRUCTION DES ABRIS", ces contrôles dont la qualité doit être garantie, doivent être exécutés dans un délai maximum de deux ans. Plusieurs équipes composées principalement de cadres (CS-CQ et C.Ilot) seront formées pour accomplir cette mission. Les premiers contrôles débuteront au printemps prochain sur la Commune du Grand-Saconnex.
A ce propos, il est judicieux de rappeler aux propriétaires d'immeubles, qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de protection civile, conformément à l'article 9 de la loi fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière. Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement

contrôlés et, le cas échéant, remis en état ou remplacés; de même que les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Le Président du groupement
Pierre-Marie Salamin

Le Chef de l'OPC
Paul Leuba

Notre adresse :

OPC VALAVRAN
Office intercommunal
Mairie de Versoix
Case postale 107
1290 VERSOIX - Tél.755.10.90

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION VERSOISIENNE
AU 31.12.1997

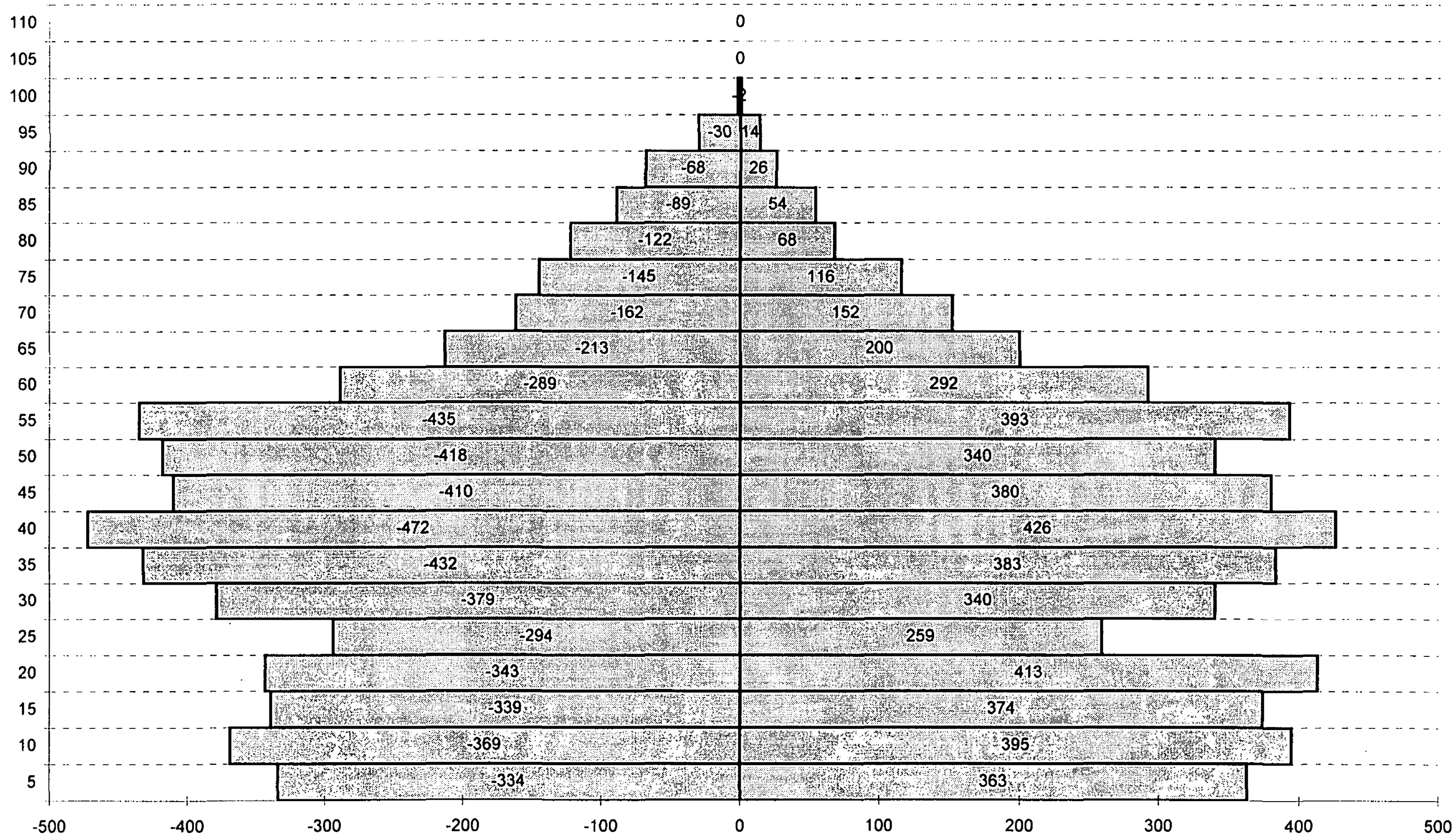

NOMBRE DE FEMMES: 5,345

NOMBRE D'HOMMES: 4,989

TOTAL GENERAL : 10,334

Statistiques

Evolution en 1996 et 1997 de la population versoisienne

Total de la population au 31 décembre 1996 :
Total de la population au 31 décembre 1997 :

Répartition	*1996*	*1997*
Genevois	2896	2912
Confédérés	3427	3503
Etrangers	3703	3713
Totaux	9955	10128

Etat civil

L'Office de l'Etat civil a traité, en 1997, les événements suivants :

Registres spéciaux

1996	1997
63 mariages	57 mariages
33 décès	41 décès
5 reconnaissances	1 reconnaissance
0 naissance	0 naissance.

L'origine des personnes que nous avons mariées est la suivante :

CH	Suisse	73
F	France	13
GB	Grande-Bretagne	5
I	Italie	5
E	Espagne	4
P	Portugal	4
S	Suède	2
DK	Danemark	1
USA	Etats-Unis d'Amérique	1
B	Belgique	1
RH	Haïti	1
A	Autriche	1
DZ	Algérie	1
D	Allemagne	1
MA	Maroc	1
Total général		114

Délivrance d'extraits des registres spéciaux

Durant cette même période, il a été délivré 268 extraits d'actes (271 en 1996).

Registre des familles

En 1997, la mise à jour du Registre des familles a occasionné l'inscription de 200 événements d'état civil (212 en 1996), dont la naturalisation de 35 étrangers (45 en 1996) et 9 confédérés (13 en 1996).

Rapport d'inspection cantonale de l'Office de l'état civil

Ce rapport de vérification annuelle relève la bonne tenue des registres spéciaux, du registre des familles ainsi qu'une bonne organisation de l'office de l'état civil. Il mentionne la bonne maîtrise des techniques d'inscriptions dans les registres et conclut par une très bonne impression générale.

Commission des finances

Présidée par M. Saverio Lembo, la Commission s'est réunie à 11 reprises au cours de l'exercice écoulé.

Durant cet exercice, sa composition s'est modifiée.

Ancienne composition :

Président : M. Saverio Lembo; vice-président : M. Michel Warynski
Mmes Marie-José Sauter, Véronique Schmied
MM. Michel Courtois, Patrick Malek-Asghar, Thierry Meyer, Pierre-Alain Monnet, Luis Rodriguez

Nouvelle composition :

Président : M. Saverio Lembo; vice-présidente : Véronique Schmied
Mme Marie-José Sauter
MM. Michel Courtois, Patrick Malek-Asghar, Thierry Meyer, Pierre-Alain Monnet,
Luis Rodriguez, Jean-Marie Vulliemin.

Suite à la démission de M. Michel Warynski, pour des raisons professionnelles, en septembre 1997, le poste de vice-président est resté vacant pendant quelques mois. D'autre part, nous avons accueilli, comme nouveau membre, M. Jean-Marie Vulliemin, avocat.

Elle a préavisé favorablement pour Fr. 5'315'998 de crédits divers.

Elle a terminé la révision des statuts du personnel avec la nouvelle échelle des salaires.

Elle a procédé à différentes analyses, tant pour la préparation du budget que pour l'approbation des comptes.

Etat des finances

Une fois ceux-ci approuvés, elle s'est donné un temps de réflexion pour comparer la situation financière communale par rapport aux éléments fournis par le Département des finances et s'assurer que son travail de pilotage n'aille pas à la dérive.

Analyse des comptes de fonctionnement

Charges

Les charges d'exploitation ont atteint le montant de Fr. 19'062'387,84.

Par rapport aux comptes 1996, elles sont supérieures de Fr. 603'168,32, ou 3,27 %.

Commentaires

Charges du personnel

Fr. 4'850'671,05 en 1997 contre Fr. 4'637'142,20 en 1996, soit une progression de 4,6 %.

Amortissements économiques

Fr. 4'208'749,90 en 1997 contre Fr. 4'177'657,90 en 1996, soit une progression de 0,74 %.

Intérêts de la dette du Patrimoine administratif

Fr. 2'175'369,20 en 1997 et Fr. 2'226'577,85 en 1996, soit une diminution de 2,3 %.

Compensation financière aux communes frontalières

Fr. 98'187,-- en 1997, contre Fr. 96'875,-- en 1996, soit une augmentation de 1,35 %.
Ceci tend à prouver, en l'état, le maintien des emplois de personnes assujetties à l'impôt à la source dans notre Commune.

Dédommagement à des collectivités publiques (SIS, ACG, SIAG, Cheneviers)

Fr. 1'706'247,45 en 1997, contre Fr. 1'643'887,41 en 1996. Sont compris dans ce montant la facture des Cheneviers, le traitement des ordures et celles du SIS.

Subventions accordées

Fr. 1'028'746,95 en 1997, contre Fr. 1'010'184,30 en 1996. Celles-ci sont en augmentation de 1,84 %.

Biens, services et marchandises

Fr. 4'480'153,20 en 1997, en diminution de Fr. 72'880,80 par rapport au budget, contre Fr. 4'300'728,27 en 1996, soit une progression de 4,17 %.

Recettes

Les revenus d'exploitation se sont élevés à Fr. 19'072'813,94, en augmentation de Fr. 723'913,03 ou de 3,94 % par rapport aux comptes 1996.

Commentaires

Revenus des biens

Fr. 1'464'595'94 en 1997, contre Fr. 1'396'441,95 en 1996, soit 4,88 % de plus. Ces revenus supplémentaires proviennent d'une hausse de la participation du fonds d'équipement en 1997.

Revenus divers

Fr. 528'558,40 en 1997, contre Fr. 441'346,85 en 1996, soit 19,76 % de plus.

Participation à des recettes et contributions sans affectation

Fr. 106'936,30 en 1997, contre Fr. 116'344,28 en 1996, soit 8,09 % de moins.

Dédommagement de collectivités publiques

Fr. 176'895,40 en 1997, contre Fr. 187'775,60 en 1996.

Subventions et allocations

Fr. 2'002'427,25 en 1997, contre Fr. 1'736'194,10 en 1996, soit 15,33 % de plus, soit Fr. 266'233,15 qui sont une plus-value du Fonds d'équipement de Fr. 260'892,-- par rapport à 1996 et de subventions cantonales de Fr. 5'341,15 de plus par rapport à 1996.

L'analyse des divers revenus nous indique que les impôts avec un total de Fr. 14'829'722,05 couvrent 77,75 % des produits et progressent de Fr. 315'872,44 ou de 2,18 % par rapport à 1996.

L'excédent des revenus de Fr. 10'426,10 dans les comptes 1997 fait suite à un excédent de charges de Fr. 109'598,61 en 1996. Le résultat 1997 est ainsi supérieur de Fr. 120'024,71 à celui de l'exercice antérieur.

L'autofinancement des dépenses d'investissement s'est élevé à Fr. 4'109'732,70. Les recettes d'investissement ont été versées par le Canton pour Fr. 1'538'000,-- et ont trait à des constructions scolaires. Ainsi, les investissements ont été entièrement couverts par l'autofinancement à raison de 178 % contre 87,4 % en 1996.

ETATS FINANCIERS 1997

Extrait du rapport sur le contrôle des comptes
de l'exercice 1997
établi par la Société de Contrôle Fiduciaire SA

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 1996 de la Commune de Versoix.

Ci-après, sont joints les tableaux de la comptabilité :

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1997 (Classification fonctionnelle)

FONCTION	LIBELLES	COMPTES 1997		BUDGET 1997	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	49'655.00	0.00	67'200.00	0.00
02	Conseil administratif, maire et adjoints	149'907.45	0.00	153'000.00	0.00
05	Administration générale	2'054'035.05	34'600.30	2'065'266.00	27'500.00
08	Immeubles du patrimoine administratif	1'321'234.45	255'110.60	1'307'918.00	252'770.00
09	Autres charges et revenus	25'180.55	709'877.45	25'800.00	685'000.00
10	Etat civil	79'873.00	22'498.40	76'079.00	18'500.00
11	Police municipale	84'651.35	6'883.45	95'801.00	8'500.00
14	Incendie et secours	497'530.40	70'614.90	485'300.00	68'000.00
16	Protection civile	297'347.70	106'542.40	301'542.00	104'000.00
21	Ecoles publiques	2'891'400.35	72'711.95	2'859'065.00	58'700.00
30	Encouragement à la culture	482'996.70	59'196.85	484'516.00	53'000.00
33	Parcs et promenades	444'691.75	0.00	463'901.00	0.00
34	Sports	1'841'763.30	214'694.55	1'766'986.00	213'600.00
35	Autres loisirs	53'415.20	3'000.00	53'400.00	3'000.00
54	Institutions pour la jeunesse	1'088'216.60	140'325.95	953'900.00	125'400.00
58	Aide sociale	454'456.90	37'778.00	465'720.00	51'300.00
62	Routes communales	1'805'630.95	33'225.00	1'858'092.00	29'500.00
65	Trafic régional	9'351.00	8'984.00	19'750.00	6'000.00
71	Protection des eaux	492'258.25	0.00	508'390.00	0.00
72	Traitement des déchets	1'366'801.50	0.00	1'363'000.00	0.00
74	Cimetière et crématoire	17'273.25	2'320.80	22'375.00	3'000.00
78	Autres tâches protection de l'environnement	16'921.55	0.00	27'500.00	0.00
79	Aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
90	Impôts	1'030'326.04	14'829'722.05	992'500.00	15'080'200.00
94	Charges et revenus des capitaux	2'189'414.25	2'103'863.89	2'297'000.00	1'814'000.00
95	Immeubles du patrimoine financier	318'055.30	360'863.40	322'111.00	362'280.00
	T O T A U X	**19'062'387.84**	**19'072'813.94**	**19'036'112.00**	**18'964'250.00**
	Excédent des revenus / (charges)	**10'426.10**		**-71'862.00**	
		19'072'813.94	**19'072'813.94**	**18'964'250.00**	**18'964'250.00**

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1997 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 1997	COMPTES 1997
300	Autorités et commissions	156'550.00	140'400.00
301	Traitement du personnel	3'748'891.00	3'827'967.85
303	Assurances sociales	320'129.00	318'145.00
304	Caisse de pensions et de prévoyance	353'188.00	365'743.30
305	Assurance-maladie et accidents	157'330.00	147'017.30
306	Prestations en nature	0.00	0.00
307	Prestations aux pensionnés	82'000.00	26'776.60
309	Autres charges de personnel	24'000.00	24'621.00
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	136'500.00	130'443.00
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	90'000.00	76'528.95
312	Eau, énergie, combustibles	600'500.00	601'386.45
313	Achat de fournitures et de marchandises	363'400.00	363'244.50
314	Entretien des immeubles par des tiers	973'000.00	1'010'185.00
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	107'600.00	97'839.10
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	258'750.00	255'999.05
317	Dédommagements	72'700.00	73'788.65
318	Honoraires et prestations de service	1'302'450.00	1'265'918.05
319	Frais divers	648'134.00	604'820.45
322	Dettes à moyen et long termes	2'294'000.00	2'175'369.20
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	500'000.00	514'263.09
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	4'032'809.90	4'208'749.90
346	Compensation financière aux communes françaises	90'000.00	98'187.00
351	Cantons	1'225'700.00	1'261'984.10
352	Communes	440'800.00	444'263.35
361	Cantons	0.00	0.00
363	Propres établissements	135'000.00	130'995.20
365	Institutions privées	647'500.00	635'962.55
366	Personnes physiques	210'180.00	198'454.20
367	Etranger	65'000.00	63'335.00
	T O T A U X	**19'036'111.90**	**19'062'387.84**

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1997 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	REVENUS	
		BUDGET 1997	COMPTES 1997
400	Impôts sur le revenu et la fortune	13'000'000.00	12'647'962.25
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	400'000.00	603'432.40
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	1'300'000.00	1'166'643.00
409	Taxe professionnelle communale	350'000.00	375'363.00
420	Banques	60'000.00	60'724.84
421	Créances du patrimoine financier	10'000.00	9'000.00
422	Capitaux du patrimoine financier	15'500.00	29'304.55
423	Immeubles du patrimoine financier	60'000.00	51'867.65
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	0.00	0.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'500.00	28'637.50
427	Immeubles du patrimoine administratif	1'249'250.00	1'285'061.40
431	Emoluments administratifs	8'500.00	10'013.90
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	306'400.00	311'269.50
435	Ventes de marchandises	117'000.00	133'619.15
436	Dédommagements de tiers	50'100.00	68'042.25
439	Autres contributions	1'700.00	5'613.60
441	Part à des recettes cantonales	95'000.00	103'941.85
444	Contributions cantonales	3'000.00	2'994.45
451	Cantons	500.00	0.00
452	Communes	188'800.00	176'895.40
460	Confédération	0.00	0.00
461	Cantons	0.00	3'069.00
469	Autres subventions et allocations	1'720'000.00	1'999'358.25
	T O T A U X	**18'964'250.00**	**19'072'813.94**

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1997

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 97	COMPTES 97	%
30	Charges de personnel	4'842'088.00	4'850'671.05	0.18
31	Biens, services et marchandises	4'553'034.00	4'480'153.20	-1.60
32	Intérêts passifs	2'294'000.00	2'175'369.20	-5.17
330	Pertes s/débiteurs	500'000.00	514'263.09	2.85
331	Amortissements	4'032'810.00	4'208'749.90	4.36
34	Contributions à d'autres collectivités	90'000.00	98'187.00	9.10
35	Dédommagements à collect. publiques	1'666'500.00	1'706'247.45	2.39
36	Subventions accordées	1'057'680.00	1'028'746.95	-2.74
	TOTAL	**19'036'112.00**	**19'062'387.84**	**0.14**

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 97	COMPTES 97	%
40	Impôts	15'050'000.00	14'793'400.65	-1.70
42	Revenus de biens	1'423'250.00	1'464'595.94	2.91
43	Revenus divers	483'700.00	528'558.40	9.27
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	98'000.00	106'936.30	9.12
45	Dédommagements de collect. publiques	189'300.00	176'895.40	-6.55
46	Subventions et allocations	1'720'000.00	2'002'427.25	16.42
	TOTAL	**18'964'250.00**	**19'072'813.94**	**0.57**
	RESULTATS EXERCICE	***-71'862.00***	***10'426.10***	

TABLEAU DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

Libellé	Date déliberation	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-1997	Paiements effectués en 1997	Total dépenses au 31-12-1997	Subventions au 31-12-1997	Solde disponible (dépassement)
Transformation annexe de la Mairie	27-02-1991	2'330'000.00	2'154'994.50	29'436.55	2'184'431.05	27'500.00	173'068.95
Construction école Ami-Argand	22-04-1991	21'768'890.00	22'131'493.05	292'562.95	22'424'056.00	6'804'938.40	6'149'772.40
Pénétrante Versoix-la-Ville	24-06-1991	360'000.00	360'293.25	0.00	360'293.25	13'868.90	13'575.65
Place et rampe de la Gare	01-03-1993	830'000.00	851'824.55	-410.80	851'413.75	0.00	-21'413.75
Etude d'aménagement de Versoix	26-04-1993	50'000.00	57'912.05	0.00	57'912.05	15'000.00	7'087.95
Crèche maison Bonnet	21-06-1993	4'498'500.00	4'400'421.35	59'111.65	4'459'533.00	370'247.00	409'214.00
Informatique 95	11-04-1994	100'000.00	113'728.10	0.00	113'728.10	0.00	-13'728.10
Réfection école Lachenal bât. E	16-05-1994	1'950'000.00	1'784'284.30	103'695.35	1'887'979.65	609'000.00	671'020.35
Réfection école Lachenal bât. D	13-03-1995	1'820'000.00	1'541'320.55	41'310.40	1'582'630.95	500'000.00	737'369.05
Secrétariat-buvette Tennis Club, CSV	24-04-1995	90'000.00	23'675.25	0.00	23'675.25	0.00	66'324.75
Collecteur Hauts-de-St-Loup	25-04-1995	2'040'000.00	1'514'082.35	76'392.90	1'590'475.25	300'174.75	749'699.50
Réfection Ecole de Montfleury 1	15-04-1996	1'020'000.00	538'014.00	305'940.75	843'954.75	0.00	176'045.25
Réfection école Lachenal bât. C	15-04-1996	1'890'000.00	751'326.35	857'991.25	1'609'317.60	429'000.00	709'682.40
Réfection buvette Port-Choiseul	16-09-1996	60'000.00	33'271.50	8'832.90	42'104.40	0.00	17'895.60
Réfection école Lachenal bât. B	29-10-1996	2'470'000.00	150'347.70	876'941.40	1'027'289.10	0.00	1'442'710.90
Aménagement scène de Bon-Séjour	12-05-1997	232'000.00	0.00	185'160.50	185'160.50	0.00	46'839.50
Aménagement pking école de Montfleury	12-05-1997	150'000.00	0.00	101'694.25	101'694.25	0.00	48'305.75
Campagne entretien chaussées	16-06-1997	520'000.00	0.00	283'409.40	283'409.40	0.00	236'590.60
Piste cyclable rte de Saint-Loup	16-06-1997	100'000.00	0.00	92'316.75	92'316.75	0.00	7'683.25
Réfection cuisine RADO	16-06-1997	32'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	32'500.00
Réfection Ch. Vandelle / Val-de-Travers	15-09-1997	680'000.00	0.00	153'429.15	153'429.15	0.00	526'570.85
Etude générale des circulations	10-11-1997	92'500.00	0.00	23'812.75	23'812.75	0.00	68'687.25
	TOTAUX	**43'084'390.00**	**36'406'988.85**	**3'491'628.10**	**39'898'616.95**	**9'069'729.05**	**12'255'502.10**

		Bilan au 01-12-1997	Bilan au 31-12-1997
1	**ACTIF**	**84'258'602.92**	**88'040'411.08**
	PATRIMOINE FINANCIER		
10	**Disponibilités**	**740'354.71**	**1'050'933.06**
100	Caisses	8'450.15	8'845.50
101	Chèques postaux	80'408.29	160'308.24
102	Banques	522'330.13	739'987.18
103	Etat de Genève	129'166.14	141'792.14
11	**Avoirs**	**5'917'576.83**	**10'865'754.52**
111	Comptes courants	271'265.41	872'106.80
112	Impôts à encaisser	3'723'280.64	3'771'489.66
115	Autres débiteurs	207'725.78	245'961.06
116	Avoirs à terme fixe	0.00	4'000'000.00
118	Compte de liaison	1'715'305.00	1'976'197.00
12	**Placements**	**17'355'024.62**	**17'661'971.80**
121	Actions et parts sociales	5'062.00	5'062.00
122	Prêts	161'949.45	129'833.35
123	Immeubles	17'188'013.17	17'527'076.45
13	**Actifs transitoires**	**669'825.26**	**730'418.40**
130	Intérêts	0.00	0.00
131	Loyers	0.00	0.00
137	TVA à recevoir	0.00	4'521.15
139	Autres comptes transitoires	669'825.26	725'897.25
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14	**Investissements**	**59'575'821.50**	**57'731'333.30**
140	Terrains non bâtis	204'956.00	177'626.10
141	Ouvrages de génie civil	7'362'266.80	7'460'055.55
143	Terrains bâtis	47'757'071.20	45'997'814.15
145	Forêts	43'803.00	41'603.00
146	Mobilier, machines, véhicules	813'872.50	665'382.50
15	**Prêts et participations permanents**	**3'393'852.00**	**3'388'852.00**
152	Communes	1'633'100.00	1'633'100.00
153	Propres établissements	1'143'001.00	1'143'001.00
154	Sociétés d'économie mixte	617'751.00	612'751.00

		Bilan au 01-12-1997	Bilan au 31-12-1997
2	**PASSIF**	**84'258'602.92**	**88'040'411.08**
	ENGAGEMENTS		
20	**Engagements courants**	**554'018.00**	**539'428.70**
200	Créanciers	473'806.70	535'905.20
204	Subventions à verser	77'296.80	0.00
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	2'914.50	3'523.50
22	**Dettes à moyen et long termes**	**42'902'436.00**	**46'366'661.00**
221	Reconnaissance de dettes	24'902'436.00	32'366'661.00
223	Emprunts par obligations	18'000'000.00	14'000'000.00
23	**Engagements envers entités particulières**	**18'374.98**	**40'412.68**
233	Fonds et fondations	18'374.98	40'412.68
24	**Provisions**	**689'290.12**	**872'934.23**
240	Compte de fonctionnement	689'290.12	872'934.23
25	**Passifs transitoires**	**1'083'688.00**	**1'014'502.20**
250	Intérêts	1'083'688.00	945'445.00
259	Autres comptes transitoires	0.00	69'057.20
28	**Engagements envers les financements spéciaux**	**2'078'746.30**	**2'263'996.65**
280	Taxes d'équipement	825'777.50	905'727.50
281	Taxes d'épuration	0.00	0.00
282	Taxes d'écoulement	275'684.45	372'217.00
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	140'029.00	169'969.00
285	Fonds de bienfaisance	0.00	0.00
288	Immeubles locatifs	837'255.35	816'083.15
29	**Fortune nette**		
290	**Fortune**	**36'932'049.52**	**36'942'475.62**

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE

LIBELLES	EMPRUNTS	SOLDE AU 31-12-96	AMORT./REMBOURS.	SOLDE AU 31-12-97	TAUX	ECHEANCES	INTERETS
B.C.G. GENEVE	1'000'000.00	1'000'000.00	600'000.00	**400'000.00**	2.4375	20.02.1998	9'750.00
B.C.G. GENEVE	1'200'000.00	498'176.00	77'503.00	**420'673.00**	2.7500	19.11.2002	13'699.85
B.C.G. GENEVE	2'000'000.00	723'390.00	138'313.00	**585'077.00**	2.2500	23.10.2001	48'831.75
B.C.G. GENEVE	1'200'000.00	980'870.00	19'959.00	**960'911.00**	5.7500	30.03.2002	78'500.30
B.C.G. Geneve/ Coficoge	4'000'000.00	0.00		**4'000'000.00**	2.5625	05.05.1998	102'500.00
C.N.A.	2'000'000.00	600'000.00	200'000.00	**400'000.00**	6.0000	30.11.1999	24'000.00
C.N.A.	2'000'000.00	700'000.00	100'000.00	**600'000.00**	4.5000	20.09.2003	27'000.00
C.N.A.	3'000'000.00	3'000'000.00		**3'000'000.00**	7.0000	30.03.2001	210'000.00
C.N.A.	3'000'000.00	3'000'000.00		**3'000'000.00**	4.5000	15.01.2004	135'000.00
C.N.A.	5'000'000.00	5'000'000.00		**5'000'000.00**	5.2500	15.05.2005	262'500.00
COFICOGE	2'000'000.00	2'000'000.00		**2'000'000.00**	4.2500	05.05.1998	85'000.00
COFICOGE	2'000'000.00	2'000'000.00		**2'000'000.00**	7.2500	06.11.2000	145'000.00
COFICOGE	3'000'000.00	3'000'000.00		**3'000'000.00**	4.2500	02.03.1998	127'500.00
COFICOGE	3'000'000.00	3'000'000.00		**3'000'000.00**	6.7500	10.12.2001	202'500.00
COFICOGE	4'000'000.00	4'000'000.00		**4'000'000.00**	6.5000	03.12.2002	260'000.00
COFICOGE	4'000'000.00	4'000'000.00	4'000'000.00	**0.00**	4.2500	05.03.1997	0.00
BANQUE RAIFFEISEN	400'000.00	400'000.00	400'000.00	**0.00**	2.7500	31.05.1997	0.00
RENTENANSTALT	2'000'000.00	2'000'000.00		**2'000'000.00**	4.7500	22.09.2000	95'000.00
RENTENANSTALT	2'000'000.00	2'000'000.00		**2'000'000.00**	4.1500	02.05.2002	83'000.00
RENTENANSTALT	3'000'000.00	3'000'000.00		**3'000'000.00**	5.2500	09.05.2005	157'500.00
RENTENANSTALT	5'000'000.00	0.00		**5'000'000.00**	3.9500	16.12.2005	197'500.00
WINTERTHUR	2'000'000.00	2'000'000.00		**2'000'000.00**	6.8750	01.11.2001	137'500.00
	56'800'000.00	**42'902'436.00**	**5'535'775.00**	**46'366'661.00**	4.7261		**2'402'281.90**

FINANCES ET IMPOTS

	1997	1996	1995
Total des revenus	**19'072'813.94**	18'349'621.00	17'125'848.00
Total des dépenses	**19'062'387.84**	18'459'220.00	18'663'725.00
Bénefice / (Perte)	**10'426.10**	-109'599.00	-1'537'877.00
Impôt sur revenus et fortune personnes physiques	**12'647'962.25**	12'545'486.00	11'386'277.00
Impôt sur bénéfice et capital personnes morales	**603'432.40**	571'502.00	804'955.00
Impôt spécial s/bénéfice immobilier	**36'321.40**	42'331.00	28'902.00
Taux des centimes additionnels	**50**	50	50
Valeur du centime de production des personnes physiques	**244'846.05**	244'433.00	225'910.00
Taxe professionnelle communale	**318'379.00**	318'379.00	375'746.00
Part privilégiée	**78 %**	77 %	76 %
Capacité financière	**51.63**	52	53.37

EVOLUTION DU REVENU ET DE LA CHARGE DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT

Années	1988	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Revenu p/hab.	1408.68	1663.04	2008.79	2007.05	1823.09	1797.61	1843.26	1883.18
Charge p/hab.	1397.75	1591.69	1869.67	1774.68	1820.19	1959.03	1854.27	1882.15

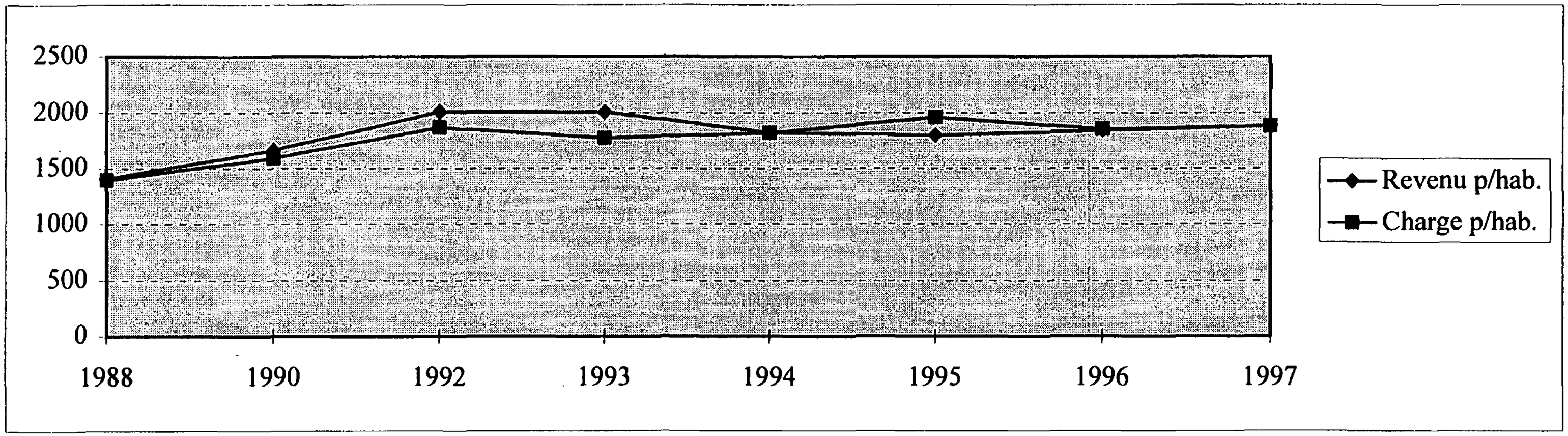

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES ET DU FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

Années	1988	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Personnes physiques	8'189'983.80	9'869'634.17	12'793'690.94	13'317'058.23	11'741'513.52	11'386'276.95	12'545'486.28	12'647'962.25
Personnes morales	347'097.60	314'891.40	256'419.55	301'375.55	370'936.25	804'955.40	571'502.25	603'432.40
Fonds d'équipement	1'096'063.15	1'202'559.15	1'548'286.80	1'276'067.00	1'432'516.00	1'448'164.00	1'715'305.00	1'976'197.00

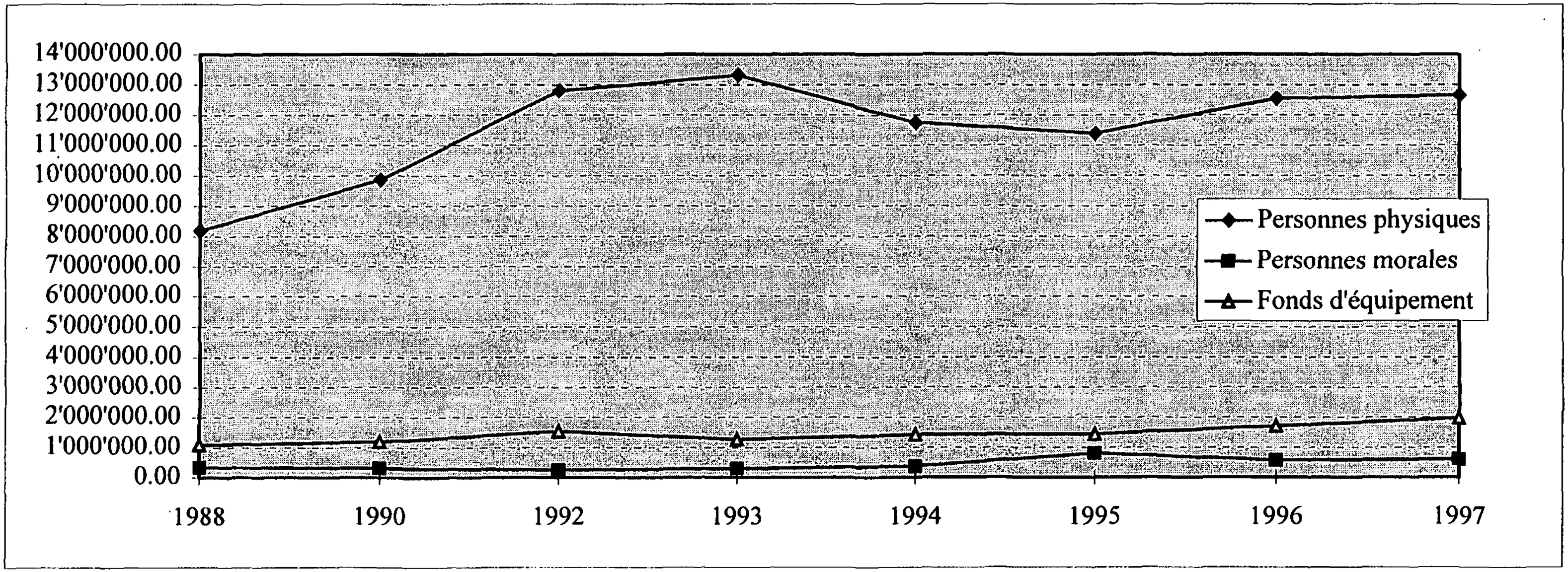

Conclusions

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 1997 :

- au 31 décembre 1997, accroissement du bilan de 4,49 %;
- hausse des disponibilités, mais également,
- forte hausse des avoirs, plus particulièrement des avoirs à terme fixe, d'où,
- sensible augmentation du patrimoine financier de 22,8 %;
- investissements nets du patrimoine administratif pour Fr. 2'369'261,70, compensés par les amortissements économiques s'élevant à Fr. 4'208'749,90, d'où la diminution nette des investissements de Fr. 1'839'488,20;
- emprunts à moyen et long terme de Fr. 9'400'000,-- contractés en 1997, mais amortissements et remboursements d'emprunts pour Fr. 5'935'775,--, d'où la dette communale consolidée représentant Fr. 4'578,-- par habitant au 31 décembre 1997, contre Fr. 4'310,-- à fin 1996;
- important excédent de financement des investissements, d'où,
- couverture des investissements par l'autofinancement à raison de 178 %;
- hausse des charges de fonctionnement (+ 3,27 %) et hausse aussi des revenus (+ 3,94 %);
- légère augmentation du produit des centimes additionnels des personnes physiques (+ 0,82 %);
- boni budgétaire 1997 contre un excédent de charges de l'exercice précédent.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 1997 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.
Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.
D'autre part, les directives du Département de l'intérieur, en ce qui concerne l'application du plan comptable des Communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.
Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie.
En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1997.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour étayer notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 1997 qui vous sont soumis.

SCF REVISION S.A.

Rapport de la Commission des finances du 28 avril 1998
après vérification des comptes de l'exercice 1997

Madame,
Monsieur le Conseiller,

En date du 28 avril 1998, la Commission des finances s'est réunie pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1997.

Etaient présents :

M. Pierre-Marie Salamin, Maire;
MM. Alain Rességuier et René Schneckenburger, Conseillers administratifs;
M. Saverio Lembo, Président

Mmes Marie-José Sauter, Véronique Schmied,
MM. Michel Courtois, Patrick Malek-Asghar, Thierry Meyer, Pierre-Alain Monnet,
Luis Rodriguez, Conseillers municipaux;

M. Jean Biedermann, de la Société fiduciaire SCF Revision SA;

MM. Michel Morzier, Secrétaire général et Michel Cela, chef du Service comptable de la Commune.

Les comptes se présentent de la manière suivante :

	Budget	**Comptes**
Aux recettes	Fr. 19'036'112,--	Fr. 19'072'813,94
Aux dépenses	Fr. 18'964'250,--	Fr. 19'062'387,84

laissant apparaître un excédent des revenus de Fr. 10'426,10 qui sera viré à la fortune nette.

Le bilan au 31 décembre 1997 totalise, tant à l'actif qu'au passif	Fr. 88'040'411,08
La fortune communale s'élève à	Fr. 36'942'475,62
La dette communale s'élève à	Fr. 46'366'661,--

Après avoir obtenu toutes les indications désirées, la Commission des finances est en mesure de proposer au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui sont proposés et d'en donner décharge au Conseil administratif.

La Commission remercie la Société fiduciaire SCF Revision SA pour son rapport qui facilite son travail de vérification.

Le Président de la Commission des finances :
Saverio Lembo

Séance du Conseil municipal du 11 mai 1998
Extrait du procès-verbal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Conformément aux art. 30, alinéa 1, lettre F et 75, alinéa 1 de la Loi sur l'Administration des Communes du 13 avril 1984;

Vu le compte administratif pour l'exercice 1997 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement;

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 1997 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département;

Vu le rapport de la Fiduciaire SCF Revision SA du 15 avril 1998;

Vu les préavis de la Commission des finances du 28 avril 1998

Sur proposition du Conseil administratif,

d é c i d e
par 19 oui et 2 non

1. d'approuver le compte rendu financier de l'exercice 1997;

2. d'approuver le compte de fonctionnement 1997 pour un montant de Fr. 19'062'387,84 aux charges et de Fr. 19'072'813,94 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 10'426,10;

3. d'approuver le compte d'investissement 1997 pour un montant de Fr. 4'109'732,70 aux dépenses et de Fr. 1'740'471,-- aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 2'369'261,70;

4. d'approuver le financement des investissements nets de Fr. 2'369'261,70 par l'autofinancement à raison de Fr. 4'219'176,-- au moyen de la somme de Fr. 4'208'749,90 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 10'426,10.
Les dépenses d'investissement nettes ont été couvertes à raison de 178 % par l'autofinancement;

5. d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 10'426,10 représentant l'excédent des revenus du compte de fonctionnement;

d'approuver le bilan au 31 décembre 1997 totalisant, tant à l'actif qu'au passif, Fr. 88'040'411,08.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Arrivés au terme de la lecture du compte rendu administratif, vous avez pu prendre connaissance de la somme de travail qui s'accomplit tout au long de l'année car la gestion de la Commune embrasse tant d'activités diverses et dont chacune a son importance.

Qu'il me soit permis d'adresser en votre nom mes sincères remerciements à tout le personnel communal, à Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux ainsi qu'à mes deux collègues Conseillers administratifs. L'intérêt qu'ils portent dans l'exercice de leur mandat d'élus, l'engagement dont le personnel fait preuve dans l'accomplissement de ses tâches, méritent notre reconnaissance.

Pierre-Marie Salamin, Maire

Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée *par écrit* au Conseil administratif.

Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.30 - Compte de chèques postaux : 12-2857-6. - Tél. 755.21.21 - Fax : 755.48.92.

Cartes d'identité : établies à la Mairie de Versoix du lundi au vendredi : matin de 10 h. à 12 h. (sauf jeudi); après-midi de 15 h. à 16 h.

Etat civil

Mariages : les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi. Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

Décès et inhumations : en cas de décès, prévenir immédiatement les Pompes funèbres. Concessionnaire officiel : Pompes funèbres générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342.30.60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

Centre sportif

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755.15.10.

Garderie de dépannage « Les Mouflets »

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 755.56.82.

Garderie de Montfleury

Téléphone 755.48.67.

Crèche Fleurimage

1, ch. de Montfleury. Téléphone : 755.48.38

Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi de 15 h. à 18 h. et le jeudi de 15h30 à 17h30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Renseignements : téléphone 755.22.17 ou 755.59.28.

Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Téléphone 755.34.48. Ouverture : mardi de 15 h. à 18 h.; mercredi de 9 h.30 à 12 h.; jeudi de 15 h. à 19 h.; samedi de 9 h.30 à 12 h.

Renseignements

Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 775.24.24. Fax 755.69.18.

Foyer de jour « Livada »

Téléphone 775.20.54.

Centre d'action sociale et de santé (CASS) (Monsieur Paul Landragin, coordinateur)

5, chemin de Versoix-la-Ville. Téléphone 779.25.66. Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (fermé le lundi matin).

Association genevoise d'aide à domicile AGAD :
Permanence de 8h30 à 10h30

Mme Rau. Téléphone 755.57.17.
Mme Merad. Téléphone 755.61.88.

Hospice général
Téléphone 755.27.75

SASCOM *(infirmières)*
Renseignements téléphone 755.10.80.

Service d'orientation
du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.45. Téléphone 779.13.43.

Permanence avocats
Téléphone 779.25.86. Mercredi et vendredi de 17 h.30 à 19 h.

Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 755.31.35 / Montfleury, tél. 755.43.31 / Lachenal, tél. 755.21.21

Repas à domicile pour personnes âgées ou handicapées

Mme S. Piccot. Téléphone 755.43.95.

Inspecteur du bétail

Mme Yvonne Humbert, 1294 Genthod. Téléphone 774.16.38.

Service du feu

Etat-major : Cap. F. Blanchard, téléphone 755.29.70, natel 079.310.10.21; Lt J. Kursner, téléphone 779.04.76; Lt Ph. Décrind, téléphone 755.48.42; Four. N. Anagnostopoulos, téléphone 755.38.12; Sgtm C. Moret, téléphone 755.32.85.

Renseignements

Protection civile

Chef intercommunal : M. Jean-Marc Leuba, p.ad. Mairie de Versoix.

Gendarmerie

Route de Suisse 71. Téléphone 755.10.21.

Levée des ordures

Secteur lac : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h.30 du matin.

Secteur Jura : soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h.30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée des déchets imputrescibles (ferraille, etc.) dont le poids est limité à 50 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.
L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal - Parking Bordier.

Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les lundis dès 7 h. jusqu'aux mardis à 8 h.
Ramassage des déchets de taille de haies dans le secteur villa chaque 4ème mardi du mois, sauf mois de janvier, février, août, décembre.

Déchets toxiques

Retour à la Quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 755.26.36.

Réfrigérateurs

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie. Coût : Fr. 70.--.

Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal / Port-Choiseul (huiles moteurs).

Papier

Bennes aux parkings de l'Ecole Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier.

Piles

Parkings Lachenal et Bordier, ou retour chez le commerçant

Verre

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier.

Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal / Parking Bordier

Déchets encombrants

Se renseigner c/o Odelet Transport, téléphone 367.15.10

Renseignements Info-déchets

Mairie, Michel Armand-Ugon, téléphone 755.21.21
DIER - Infeau-déchets, téléphone 327.47.11

Services industriels (eau, gaz, électricité)

Chemin Château-Bloc 2, Le Lignon, 1211 Genève 2, téléphone 420.88.11

Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation *écrite* de la Mairie.

Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.
Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.
Par contre, la taille des haies empiétant sur le domaine public et rendant l'utilisation des trottoirs et chaussées dangereuse doit être immédiatement exécutée.

Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Autres inconvénients

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

Ramonage

Maître ramoneur : M. Frédéric-C. Jost, Bernex-en-Combes 22, 1233 Bernex, téléphone 757.29.33 (Natel 077.25.60.15).

Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, 13 rue de l'Ecole-de-Médecine, Genève.

Contrôle de l'habitant

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

Ecoles publiques

Classes primaires
Groupe Lachenal : M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 950.92.70
Ecole de Montfleury 1 : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31
Ecole Ami-Argand: Bernard Sommer, maître principal, tél. 779.09.00
Ecole de Bon-Séjour : Pierre-Olivier Chapuis, maître principal, tél. 755.53.53

Classes enfantines
Groupe Lachenal : Mme Michèle Biollay, maîtresse principale, tél.950.92.71
Chemin Courvoisier, Mme Anne Girardet, maîtresse principale, tél. 755.28.77
Ecole Ami-Argand : Mme Christine Chapuis, maîtresse principale, tél. 770.09.00
Ecole de Montfleury I : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31
Ecole de Montfleury II : Mme Nicole Berger, maîtresse principale, tél.755.47.21

Cycle d'orientation
ch. des Colombières (secrétariat), tél. 755.42.25

Paroisses

Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Gobet, route de Suisse 85, tél. 755.12.44
Président Conseil de Paroisse, M. André Estier, Chemin Mégard 5, tél. 755.18.31

Paroisse protestante, M. le Pasteur Daniel Barraud, route de Sauverny 7, tél. 755.27.57
Président Conseil de Paroisse, M. Christian Grosclaude, route de Suisse 99, tél. 755.17.67

Renseignements

Sociétés et groupements locaux

Nom	*Responsable*	*Téléphone*
Utilité publique		
Samaritains de Versoix et environs	Mme Michèle Robas	755.37.71
Sapeurs-pompiers	Cap. François Blanchard	755.29.70
Sauvetage du Léman	M. Jean-Paul Amiet	755.29.67
De quartiers et autres		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755.12.36
Cité Choiseul	M. Alain Bourguignon	755.36.05
Colombières	M. Frank Burnand	755.55.45
Jardins familiaux	Mme Gaillet	779.09.23
Montfleury	M. Cédric Lambert	755.48.66
Pelotière	M. Jacques Roduit	779.35.09
Richelien	Mme G. Nydegger	779.27.41
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz	755.36.25
Coin-de-Terre (groupement de Versoix)	M. H. Thiévent	755.23.71
Dames foraines	Mme A. Wetzel	079/624.51.59
Jeunesse		
Colonies de vacances	Mme Michèle Blanchard	755.33.89
Groupe scouts Parc St-Loup ASPV	M. Ch. Mazenauer	755.52.27
Groupe scouts Th.-Vernes	M. Basilio Curvaia	779.14.42
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	Mme Christiane Varidel	755.37.09
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M. Gilbert Tonetti	755.43.71
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	M. R. Kopp	755.47.11
Culture et loisirs		
Téâtre Alroma	Mme Valérie Racine	776.83.63
	Mme Isabelle Stucki	341.01.49
Théâtre Offiez	M. Olivier Saillet	753.12.20
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755.16.53
Amis de la Musique Municipale	Mme S. Zolliker	755.41.97
Club des Aînés	Mme J. Duflon	755.24.17
Club de bridge	Mme J. Chappuis	361.24.29
Confrérie des oenologues	M. Antonio Conti	755.23.03
Confrérie des potes-au-feu	M. G. Ebner	755.30.08
Costumes genevois	Mme Solange Kindler	755.13.87
Dames paysannes	Mme Sylvette Piccot	755.43.95
Ecole & Quartier	M. Claudio Pisani	755.56.81
Groupement artistique GAAVE	M. François-D. Hermès	774.15.17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779.09.70
Versoix-Spectacles	M. Daniel Vuadens	755.21.21
Versoix-Région	M. Michel Jaeggle	779.00.29

Sociétés et groupements locaux (suite)

Nom	*Responsable*	*Téléphone*
Sports		
Badminton-Club	M. J.-J. Ling	774.44.04
Basket-Club	M.O. Schott	776.40.07
Cavaliers	M. C. Lehmann	755.20.65
Club nautique	Secrétariat	755.35.00
Sauvetage du Léman	M. J.-P. Amiet	755.29.67
Courses de lévriers	Mme M.-C. Besson	796.33.86
Football-Club	M. J.-C. Roder	755.61.52
Gymnastique (FSG)	M. D. Fragnière	755.22.49
Gymnastique-Dames	Mme J. Pouilly	755.11.53
JMRCV	M. Philippe Blanchard	755.33.89
Judo-Club	M. S. Cavallero	779.08.70
Model-Club	M. F. Parodi	345.35.29
Ski-Club	M. D. Mettaz	755.42.38
Tennis-Club	M. A. Szulé	755.40.83
Tennis de table	M. J.-J. Bader	755.23.16
Tir	M. J. Devenoges	798.94.58
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Robert Detraz	755.12.72
Versoix-Bikers	M. Georges Barel	779.06.33

Partis politiques de Versoix

Présidents :

M. Patrick Schmied	50, Gd-Montfleury	Parti démocrate-chrétien
M. Sergio Mazzone	2, ch. Terray	Parti écologiste
M. Pierre Prigioni	26, Montfleury	Entente communale Vx
M. Eric Boehm	4A, rte de St-Loup	Parti libéral
M. Patrick Malek-Asghar	81, rte de St-Loup	Parti radical
M. Yves Demierre	10, ch. du Lac	Parti socialiste